

Rapport Annuel

Activité 2023



Association d'Aide aux Sans-Abris

70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

☎ 03.21.55.01.12



SOMMAIRE



P.4 Rapport Moral

✓ Par Patrick FRANÇOIS

P.9 PRÉSENTATION GLOBAL DE L'ASA PAR PIERRE MUSSET

P.11 Cartographie de l'Association

- Nos missions
- Nos fondamentaux

P.12

- Notre territoire d'intervention
 - *L'arrondissement d'Arras*

P.13 Nos moyens

- Nos Moyens
 - *Différents dispositifs adaptés*
 - *Une équipe pluridisciplinaire*

P.14 Nos adhérents

- Reconnaissance des financeurs et partenaires

P.16 Chiffres Clés

- *Personnes hébergées*
- *Pôles*
- *Sites*
- *Chiffres 2022-2023*

P.21 Analyse

P.23 Ressources - Humaines

- Salariés
- Contrats
- Situations
- Mouvements
 - *Entrées*
 - *Sorties*

Calcul de l'indice d'égalité professionnelle

P.24

- Pyramide des âges
- Répartition du personnel
- Formation

P.25 Diplômes

P.26 LE CSE

- Les instances représentatives du personnel
- Les budgets
- Les réalisations

P.27 FAITS MARQUANTS

P.34 Lexique



Par Patrick FRANÇOIS

Président

Chers amis,

L'esprit du 40e anniversaire de l'ASA, qui a réuni de belles énergies, a infusé la vie de notre association en cette année 2023 que nous clôturons ce jour. 2023 a vu la parution d'un livret relatant les attendus de nos débats, il est toujours disponible et gratuit.

Au lendemain de cet événement, il est important de réaffirmer que dans le champ de la solidarité sociale, la vocation première de l'ASA est «**La veille sociale**». J'insisterai sur le mot veille, car la posture de l'ASA est celle du veilleur. Le veilleur est celui qui, non pas s'occupe, mais bien plus que cela, se préoccupe. Le veilleur échappe aux apparences du moment, il interroge le passé et il scrute des lendemains possibles. Ainsi en premier lieu, je tiens à saluer la compétence salvatrice du personnel, déployée au service des accueillis ; leur allant et leur bienveillance, malgré une fatigue certaine, m'interrogent à chacune de nos rencontres. La grande précarité génère sa propre énergie parfois destructrice qui convient de contenir, elle est rare-

ment anecdotique. Je remercie, dans le même élan, la direction générale et les cadres pour la mise en œuvre de solutions pérennes, bienveillantes, associées à des moyens disponibles et adaptés.

Assurer la veille sociale sur le territoire :

Pour assumer notre mission, rien de consistant, ni de durable ne pourrait être mis en œuvre sans l'appui éclairé de nos partenaires. Je citerai la DDETS (**D**irection **D**épartementale de l'**E**mloi, du **T**ravail et des **S**olidarités), finançant en majeure partie le fonctionnement de l'ASA, qui au-delà d'un suivi législatif et financier rigoureux, témoigne, à chacune de nos rencontres une confiance et une proximité attentives. Il en est de même de la présence indéfectible à nos côtés de la mairie d'Arras et de la communauté urbaine pour ce qui concerne les infrastructures. En cette année 2023, nous nous honorons de l'entrée au conseil d'administration de M. Jean-Pierre FERRY (Adjoint au Maire – Vice-Président de la CUA) et M. Jean-Luc TILLARD (Vice-Président de la CUA et Maire de la Commune de BEAUMETZ-LES-LOGES). Je n'oublie pas M. Charles TORCHY (Représentant TERNOIS-COM), maire de TROISVAUX dont la commune porte sur son territoire l'abbaye de BELVAL. Charles veille avec une grande attention au devenir complexe de ce bâtiment où nous avons un **C**entre d'**H**ébergement d'**U**rgence de 26 places et 4 places destinées à accueillir des hommes éloignés de leur famille par décision de justice, dispositif dénommé INTERVAL, signé avec l'Etat en présence du Préfet du PAS-DE-CALAIS, du Procureur de la République d'ARRAS, du Président de la Communauté de communes du TERNOIS et des associations partenaires du projet. Sur le plan national, ce dispositif est le 1er mis en

œuvre en milieu rural. Je serais incomplet, si je ne saluais pas l'association de BELVAL, résidente en ce lieu, développant, outre une unité de production de fromages et de bières, des activités culturelles et de bien-être. Notre entente y est cordiale, ponctuée d'échanges et de rencontres régulières.

Automne 2022, printemps 2023 : un séminaire d'accompagnement personnalisé, animé dans le cadre de l'OPCO (**OP**érateur de **CO**mptences) a permis un éclaircissement sur la conduite de l'ASA, temps profitable pour la gouvernance, la direction générale et les cadres de services afin de déployer les conditions nécessaires à « une collaboration féconde entre une gouvernance associative et une direction opérationnelle ». L'année 2023 a été le temps de la mise en œuvre. Le temps de l'altérité qui peut interroger certains, car la situation peut paraître inconfortable, mais qui a le grand mérite de la clarté et de l'efficacité. Une collaboration à l'épreuve de la confiance réciproque et de la transparence.

Il est illusoire d'avoir la prétention de réaliser ce qui est hors de notre compétence, alors qu'il est vertueux d'avoir l'ambition de réussir ce qui nous incombe. C'est ainsi, que tout naturellement, notre directeur général, Monsieur Pierre MUSSET, vous présentera le rapport d'activité 2023 de l'ASA.

Le conseil d'administration poursuit son travail en toute conformité avec le paragraphe 3 des statuts de l'ASA. Ses 19 membres se sont réunis 7 fois au cours de cet exercice. Je les remercie pour leur assiduité à nos rencontres et la qualité de nos débats. Les différences d'origine professionnelle de nos administrateurs enrichissent notre réflexion. Leur attention bienveillante à la grande précarité et leur

soutien constant à l'ensemble du personnel constituant, pour le Président que je suis, un encouragement. Régulièrement, invités par le conseil, des cadres de service viennent exposer la réalité quotidienne de leur mission, ce qui crédibilise la portée de nos réflexions et décisions.

Le conseil n'est pas en surplomb de la direction générale mais en dialogue, parlant le même langage, puisque informé.

Il est à noter que les salariés et les résidents invitent un membre du conseil pour leurs instances sociales légales, le CSE (**C**omité **S**ocial et **É**conomique) pour les salariés et le CVS pour les résidents (**C**onseil de **V**ie **S**ociale).

Plusieurs chantiers, de la responsabilité de l'association, sont ouverts :

- la communication : édition d'un nouveau tract, projet d'un site internet, outils de communication pour les manifestations publiques (présence en septembre 2023 au marché des associations et en décembre au marché de NOËL sur la Grand-Place),
- établissement d'une charte à destination des bénévoles qui souhaitent nous rejoindre,
- élaboration d'un nouveau règlement intérieur,
- engagement de démarches vers des fondations pour un soutien financier d'opérations ciblées.

Ces pistes de travail ont été défrichées par le bureau de l'association en lien avec la direction. Le bureau s'est réuni 8 fois durant cet exercice.

Je terminerai cette intervention, en vous partageant un souhait et un point d'insistance, avec ceux qui veulent bien l'entendre.

- Le souhait de voir adhérer davantage de personnes à notre association. Compte-tenu du capital sympathie ressenti sur le territoire à l'issue de la célébration de nos 40 ans, il me semble qu'en retroussant nos manches, de bons retours sont possibles. Nous en reparlerons.

- Le point d'insistance porte sur les conditions d'accueil et d'accompagnement de l'ASA face à la complexité, en constante évolution, de la grande précarité. Cette situation impacte les conditions de travail des salariés et ne permet pas toujours d'établir des solutions sereines aux problèmes des accueillis. Bref, l'ASA est à l'étroit. Sans minorer les difficultés du moment, je formule le vœu que le traitement des projets en cours puisse s'accélérer afin de donner, à ceux qui font vivre notre association, un cadre et des moyens adaptés.

Voilà, à grands traits, ce qui fait l'engagement des personnes que vous avez élues au service de l'ASA et ce qui contribue à favoriser l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité sur notre territoire.

Une année de réalisations !



Par Pierre MUSSET

Directeur général

Chers adhérents, partenaires, financeurs, collègues et amis,

Nous sommes fiers de pouvoir vous présenter notre rapport annuel de l'association dans son ensemble. Comme vous allez le constater, une année riche en réalisations afin de répondre aux besoins grandissant de notre public.

En effet, face à la précarité de plus en plus présente de notre public, à ses difficultés de faire valoir ses droits et à la complexité des moyens techniques et informatiques, notre association s'est adaptée pour aller vers et toucher le maximum de personnes dans le besoin.

C'est ainsi que notre association entend le mot aide et tente de le pratiquer au quotidien.

Nous nous sommes mobilisés sur plusieurs fronts à la fois.

Pour faire face à la période hivernale, une adaptation exceptionnelle de notre fonctionnement a permis de mieux accueillir les personnes sans abri et garantir leur protection.

Pour l'accès aux soins, nous avons mis en place une nouvelle équipe sanitaire et sociale.

Pour les familles ukrainiennes, nous avons montré un service spécifique à cette action pour montrer la spécificité de cet accompagnement.

Pour les violences faites aux femmes, nous avons désormais nos places d'urgence et d'ALT pour permettre la mise à l'abri et en sécurité des femmes avec ou sans enfant.

Enfin la signature de notre convention pour le dispositif INTERVAL marque un pas décisif dans le développement de notre association en intégrant le parquet d'Arras dans le montage de projets.

Naturellement ces réalisations nécessitent qu'elles soient pérennes et solides. Nous y travaillons. Mais elles ne nous éloignent pas cependant de l'exigence de répondre aux nouveaux défis pour mieux servir notre projet associatif.

C'est pourquoi, nous sommes tout particulièrement mobilisés sur les projets de pensions de famille dans le Ternois, l'extension de notre LHSS et la lutte contre l'isolement des personnes démunies.

Des défis importants et qui nécessitent des moyens conséquents ! Mais nous savons pouvoir compter sur nos partenaires et financeurs qui sont une aide précieuse au côté de nos adhérents et salariés qui œuvrent au quotidien pour réaliser un idéal humain partagé par tous.

Nos MISSIONS

L'article 2 des statuts de l'association, votés en 2022 à l'occasion des 40 ans de l'ASA ont mis en avant l'idée d'aide aux personnes démunies notamment les sans-abri. Trois axes prioritaires se dégagent de cet article qui sont :

- **apporter** une aide aux sans-abris,
- **assurer** un hébergement de jour et de nuit et une stabilité sociale,
- **favoriser** la réinsertion dans la société.



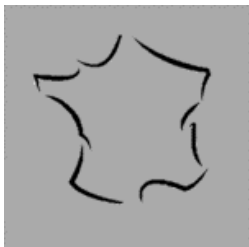
Nos FONDAMENTAUX

Le projet associatif a été mis à jour en 2022 à l'occasion des 40 ans de l'ASA afin de l'adapter aux évolutions sociétales et mieux cerner la problématique des sans-abri. Un groupe de travail réunissant les administrateurs et les salariés s'est réuni plusieurs fois afin de définir d'une manière claire les quatre fondamentaux qui sont :

- l'**humain** est au cœur de son action,
- la **mixité sociale**,
- la **laïcité**,
- l'**adaptation** aux évolutions sociétales.

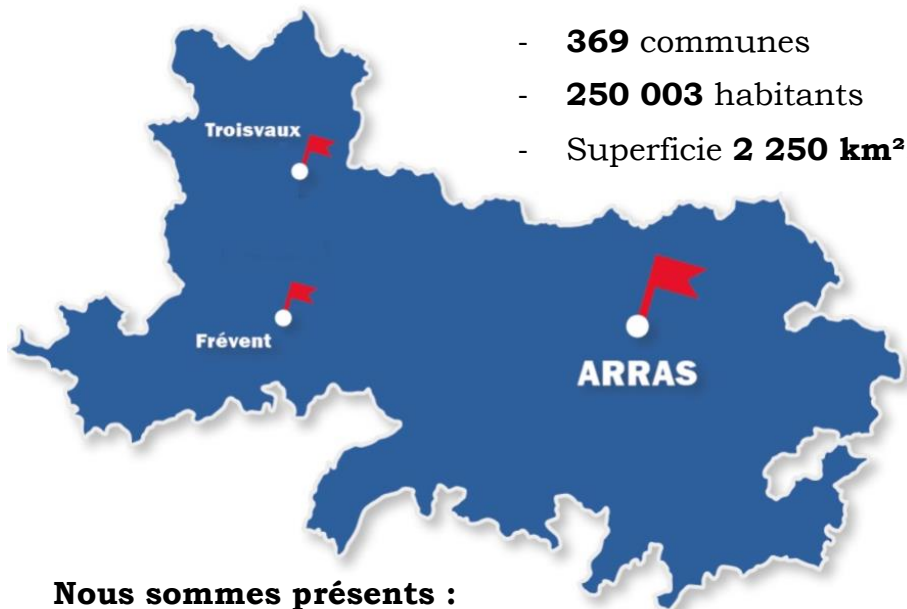


Notre Territoire d'intervention



L'Arrondissement d'Arras

D'une action strictement locale, la ville d'Arras, puis intercommunale, la CUA, désormais elle couvre l'arrondissement d'Arras. Son implantation sur la commune de Troisvaux dans le Ternois lui sert d'appui pour pouvoir répondre aux besoins repérés.



- **369** communes
- **250 003** habitants
- Superficie **2 250 km²**.

Nous sommes présents :

- Troisvaux – Abbaye de Belval
- Frévent
- Arras

Nos MOYENS



Différents dispositifs adaptés :

- accueils de jour,
- accueils de nuit,
- hébergement d'urgence,
- logements temporaires ALT,
- CHRIS,
- logements de stabilisation,
- les maraudes,
- les LHSS,
- les dispositifs spécifiques « femmes victimes de violences » et « hommes auteurs de violences ».

L'aide aux sans-abri étant complexe, l'association ne s'interdit pas de développer toute action pouvant lutter contre le sans-abrisme. C'est ainsi que ses statuts ont été réformés en 2022 à l'occasion des 40 ans de l'association afin d'avoir l'innovation comme dynamique associative.

Une équipe pluridisciplinaire :

- travailleurs sociaux,
- veilleurs de nuit,
- médecin,
- maîtres de maison,
- moniteurs,
- animateurs.

Une attention particulière est donnée à la qualification de nos équipes. En effet, le développement de différents dispositifs nécessite des spécialisations d'où la notion de pluridisciplinarité de l'équipe.

Nos ADHÉRENTS



Le nouveau bureau élu en 2022 s'est donné comme objectif d'augmenter le nombre d'adhérents de l'association afin de faire partager son idée et ses valeurs par un grand nombre de personnes. 47 adhérents en 2024 soit **20,51%** de plus qu'en 2022.

200 heures pour des réunions partenariale sur l'année.

Reconnaissance des financeurs et partenaires :

Depuis toujours, l'ASA bénéficie de la reconnaissance de ses partenaires locaux et le soutien des pouvoirs publics. L'Etat s'est montré présent pour accompagner l'association dans sa

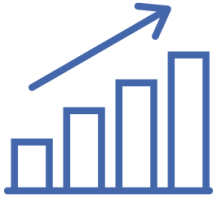
volonté de structuration notamment par la signature d'un CPOM en 2022.

La CUA considère également l'ASA comme partenaire incontournable dans la politique du logement d'abord et des actions d'errance sociale. Les villes d'Arras, de Troisvieux et de Frévent associent et sollicitent souvent l'ASA comme spécialiste de la question de l'aide aux sans-abri.

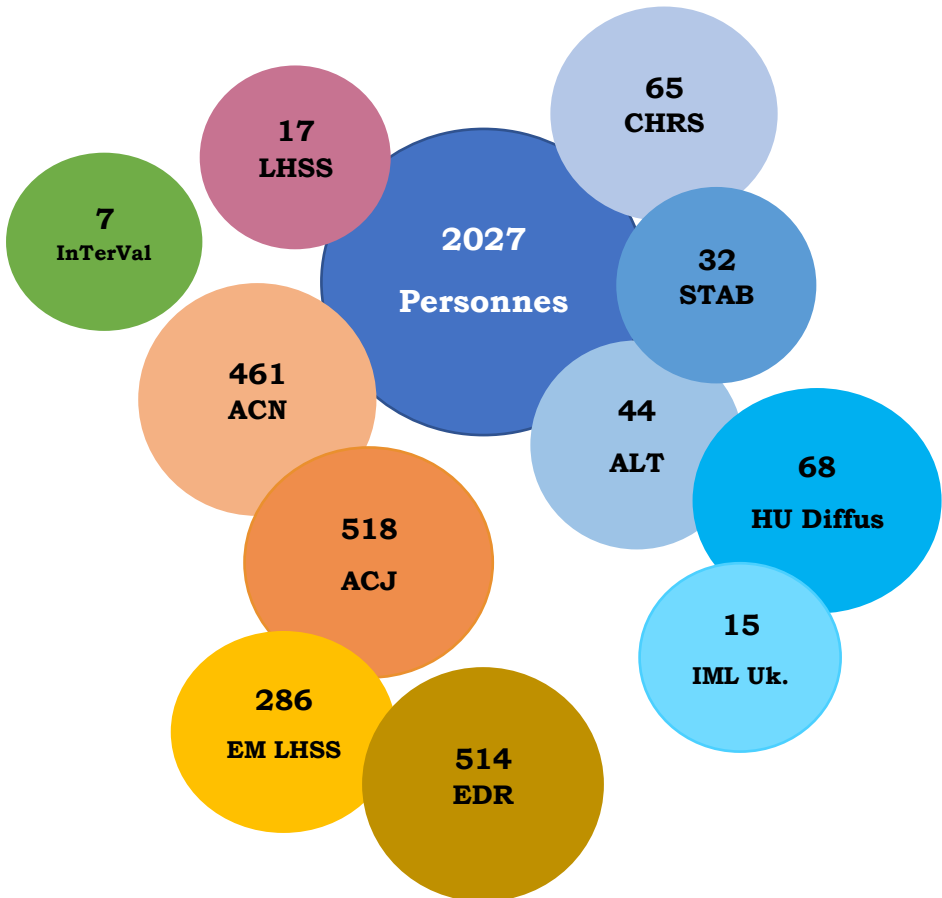
L'expérience d'Interval et la signature de la convention entre Préfet du Pas-de-Calais, Procureur de la République près du tribunal judiciaire d'Arras et Président de la communauté de communes du Ternois montre bien ce tissage nécessaire aux actions en commun.



Nos CHIFFRES CLÉS



**2027 Personnes hébergées
et/ou accompagnées**



3 Pôles

Pôle hébergement-logement

Pôle veille-sociale

Pôle santé

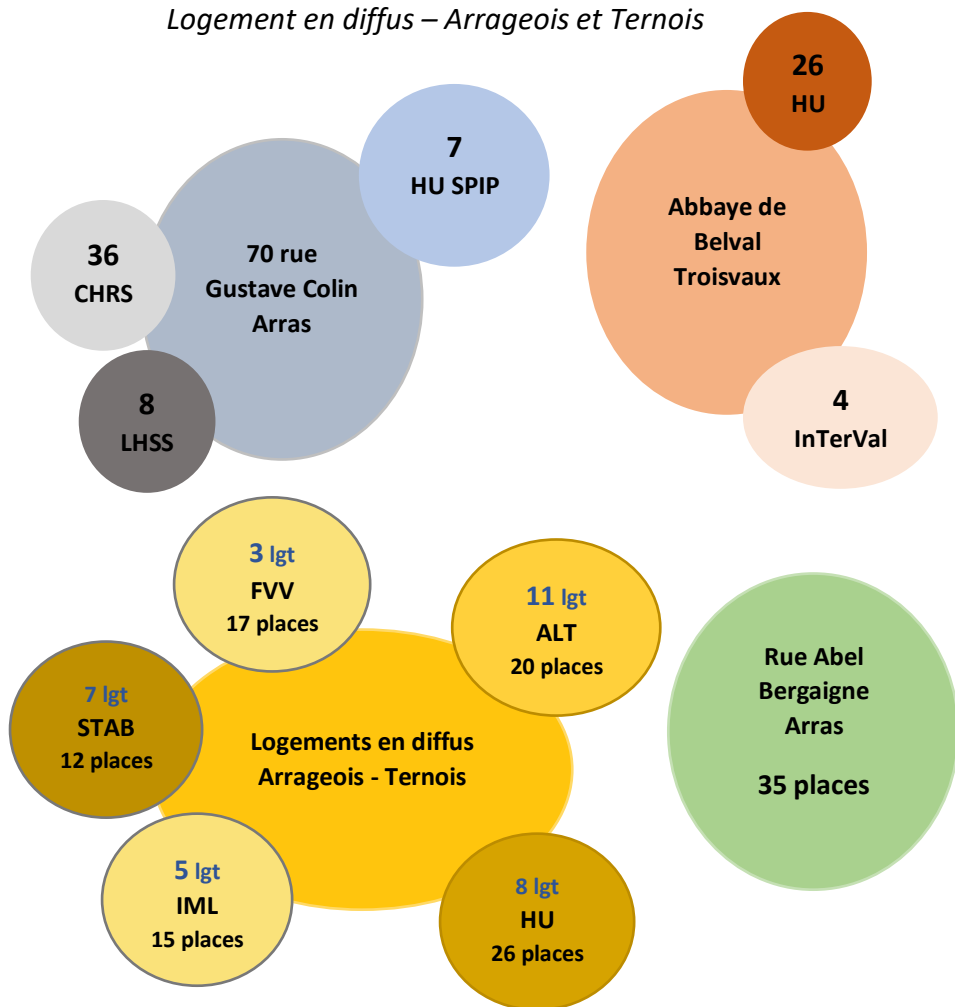
4 Sites

70 rue Gustave Colin - Arras

Rue Abel Bergaigne – Arras

Abbaye de Belval – Troisvaux

Logement en diffus – Arrageois et Ternois



Total personnes hébergées et accompagnées par l'association en 2023	2027	Part de l'activité en %	Total personnes hébergées et accompagnées par l'association en 2022	1604	variation en un an
Dont PAR DISPOSITIF			Dont PAR DISPOSITIF		
Urgence Sociale : Accueil de nuit	461	38%	Urgence Sociale : Accueil de nuit	438	5%
LHSS	17	1%	LHSS	13	31%
Urgence Sociale : Accueil de jour	518	42%	Urgence Sociale : Accueil de jour	516	0%
Hébergement d'Urgence Diffus + SPIP et FVV	68	6%	Hébergement d'Urgence	51	33%
ALT + ALT FVV	44	4%	ALT	33	33%
Dispositif Stabilisation	32	3%	Dispositif Stabilisation	20	60%
CHRS	65	5%	CHRS	60	8%
InTerVal	7	1%			
IML Ukraine	15	1%			
Total hébergées à l'ASA	1227	100%	Total hébergées à l'ASA	1131	8%
Médiations Maraudes	514	25%	Médiations Maraudes	473	9%
Equipe Mobile LHSS	286	14%			
TOTAL Personnes reçues	2027		TOTAL Personnes reçues	1604	26%
En nombre de Ménages	1158		En nombre de Ménages	1087	7%
Analyse du public reçu :			Analyse du public reçu :		
Ménages sans enfants	1130	98%	Ménages sans enfants	1075	5%
Ménages avec au moins un enfant à charge	28	2%	Ménages avec au moins un enfant à	12	133%
Total des ménages	1158	100%	Total des ménages	1087	7%

Ressources du public reçu :						
Emplois stables	32	3%	Ressources du public reçu :			
Emplois précaires	49	4%	Emplois stables	20	60%	
Chômeurs ayant travaillés ou non	45	4%	Emplois précaires	17	188%	
Bénéficiaires des indemnités sociales	337	29%	Chômeurs ayant travaillés ou non	40	13%	
En formation ou ayant suivi une formation	0	0%	Bénéficiaires des indemnités sociales	211	60%	
Boursier	340	29%	En formation ou ayant suivi une formation	14	-100%	
Sans ressources	83	7%	Boursier	0		
Autres	272	23%	Sans ressources	303	12%	
Non renseignés car personnes de passage	1158	100%	Autres et non renseignés	481	-83%	
Total des ménages			Total des ménages	1086	7%	
Principales difficultés rencontrées par le public :			Principales difficultés rencontrées par le			
Précarité à l'emploi	146	18%	Précarité à l'emploi	165	-12%	
Ressources faibles ou irrégulières	144	18%	Ressources faibles ou irrégulières	153	-6%	
Isolément	129	16%	Isolément	144	-10%	
Gestion de budget	71	9%	Gestion de budget	83	-14%	
Problèmes de santé	144	18%	Problèmes de santé	125	15%	
Impayés de loyer	34	4%	Impayés de loyer	26	31%	
Intégration dans le logement ou le quartier	42	5%	Intégration dans le logement ou le quartier	30	40%	
Difficultés linguistiques	20	2%	Difficultés linguistiques	16	25%	
Manque de coopération du ménage	10	1%	Manque de coopération du ménage	14	-29%	
Trouble du voisinage	9	1%	Trouble du voisinage	12	-25%	
Surendettement	42	5%	Surendettement	42	0%	
Difficulté dans la fonction parentale	23	3%	Difficulté dans la fonction parentale	16	44%	
Total difficultés traitées	814	100%	Total difficultés traitées	826	-1%	

Sorties des dispositifs sur total des ménages	82%		Sorties des dispositifs sur total des ménages	32%
Locataires parc public	62	7%	Locataires parc public	64
Locataires parc privé	12	1%	Locataires parc privé	9
Sous locataire privé	0	0%	Sous locataire privé	0
Hébergés en famille	40	4%	Hébergés en famille	16
Hébergés par un tiers	61	6%	Hébergés par un tiers	38
Centre d'hébergement différentes formes	164	17%	Centre d'hébergement différentes formes	150
Solibail	0	0%	Solibail	0
hotels	1	0%	hotels	0
Fin de contrat	0	0%	Fin de contrat	0
autres (prison - hôpital et autres établissements de santé)	318	34%	autres	70
Non renseignés car personnes de passage	289	31%		
Total ménages sortis	947	100%	Total ménages sortis	347
Ressources des ménages sortis :			Ressources des ménages sortis :	
Emploi stable	25	3%	Emploi stable	19
Emploi précaire	45	5%	Emploi précaire	8
Chômeurs ayant travaillé	32	3%	Chômeurs ayant travaillé	16
Prestations diverses	331	35%	Prestations diverses	304
Formations		0%	Formations	0
Bourses	0	0%	Bourses	0
Sans ressources	227	24%	Total ménages sortis	347
Non renseignés car personnes de passage	287	30%		
Total ménages sortis	947	100%		173%

Analyse

A la lecture des chiffres clés des activités de l'association on constate :

- une augmentation globale de 26% pour les personnes accompagnées et hébergées,
- l'activité maraudes augmente de 9% grâce notamment à notre LHSS Mobile qui nous a permis de renforcer l'Aller Vers,
- une nouvelle activité en direction des familles ukrainiennes vient également enrichir notre activité dans l'accompagnement et l'accès à l'autonomie par l'intermédiation locative,
- les emplois précaires sont en augmentation,
- le public bénéficiant des indemnités sociales est très significatif,

Notre taux de sortie positive reste satisfaisant même si l'on constate en 2023 une augmentation du retour en prison, des hospitalisations et admissions dans d'autres établissements de santé ce qui confirme la place de plus en plus importante de la santé dans notre travail.

Enfin, notre équipe fait le maximum, pour qu'à la sortie des ménages, les droits sociaux et les prestations soient à jour afin de garantir l'expérience d'accéder à l'autonomie en accédant au logement.

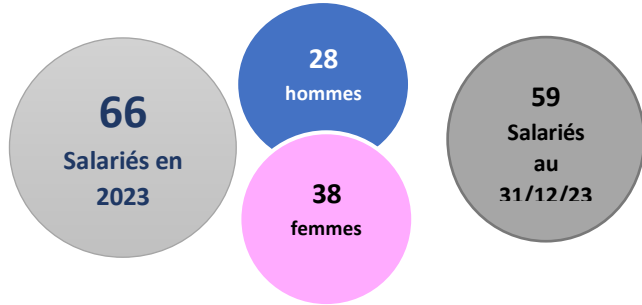
Néanmoins, la proportion des personnes de moins de 18 ans reste importante (5%) et celle des jeunes de 18 à 35 ans est de 47% ! Quant à la population de 56 ans et plus, elle représente 10%.

Ces tranches d'âges ne sont pas sans conséquence sur nos activités. En effet, nos structures ne sont pas adaptées aux besoins des jeunes et ne le sont pas non plus pour les personnes vieillissantes. C'est pourquoi, un travail partenarial est à mener auprès des autres associations autour de la question de la jeunesse et nous nous rapprochons de nos partenaires bailleurs et de la DDETS pour créer des pensions de famille pour notre public vieillissant.

Tout en renforçant tout ce que nous avons mis en place en direction des sans-abri, nous nous projetons dans un avenir où les autres questions et besoins qui s'imposent par leurs apparitions à l'ASA seront, nous l'espérons satisfaits.

Cet objectif ne peut se réaliser sans le soutien de nos financeurs et partenaires et leur participation active pour l'atteinte de ce but.

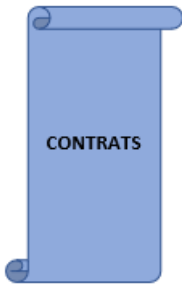
RESSOURCES - HUMAINES



7 cadres, dont 6 en poste au 31/12

Indice de l'égalité professionnelle femmes-hommes : 99/100*

* index Egapro attribué à l'ASA par le ministère du travail, de la santé et des solidarités



Salariés permanents (CDI)	59
Renforts (CDD)	6
Aide exceptionnelle (contrats d'apprentissage)	2



Personnes en situation de handicap	4	L'ASA remplit son obligation d'emploi des travailleurs handicapés
Congés maternité	2	
Congé parental partiel	1	

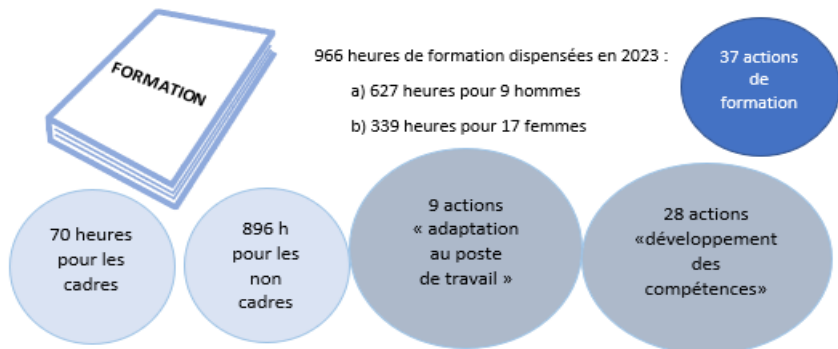
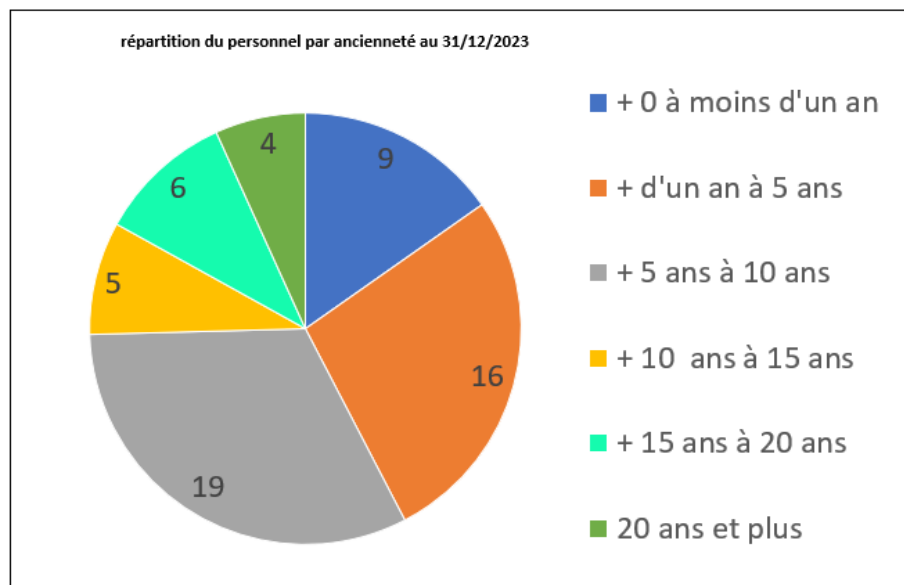
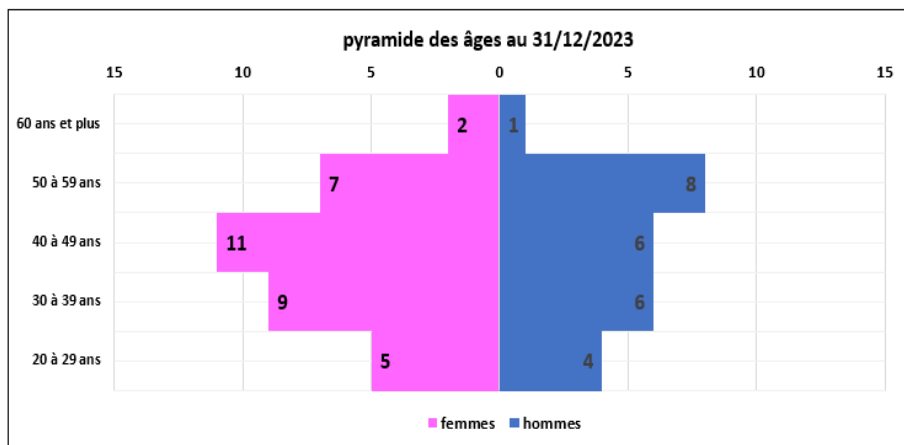


ENTRÉES

Embauches sous CDI (hors CDD transformés en CDI)	5	} soit 7 CDI de plus
Embauche sous CDD dont CDD transformés en CDI	5	
	2	

SORTIES

Départs à la retraite	2
Rupture conventionnelle	1
Rupture de contrat avant la fin de la période d'essai	1
Arrivée à terme du contrat	3





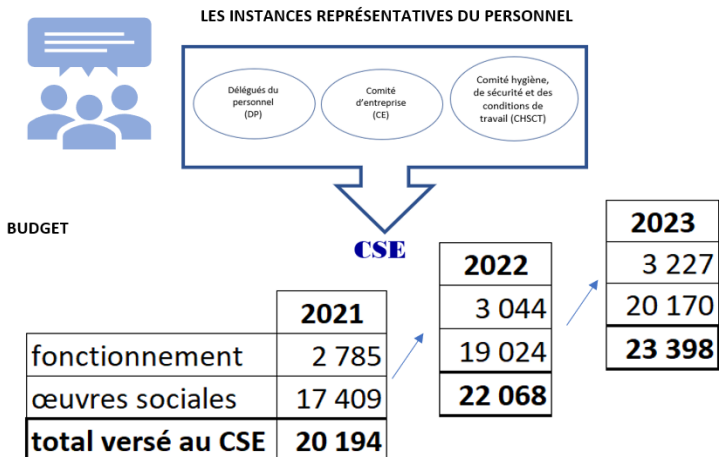
L'une de nos apprenties a obtenu son **diplôme** d'éducatrice spécialisée.
La seconde effectue sa troisième année d'apprentissage.

Un salarié a obtenu de **diplôme** d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes ainsi que l'habilitation électrique



Deux salariés ont obtenu le **certificat de qualification professionnelle**
« surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire ».





RÉALISATIONS

Le CSSCT a organisé des entretiens anonymes avec tout le personnel à propos des risques psycho-sociaux. Il a rendu son rapport à la direction pour examen et prise de décision.

Le CSE a demandé une formation pour aider les salariés à savoir comment se comporter face à l'agressivité ou la violence. Dix salarié(e)s occupant un poste face au public ont suivi la formation « face à l'agressivité, se protéger et désamorcer », financée par l'ASA.

Le CSE et la direction ont créé les FEI (fiches d'événements indésirables) pour répertorier les faits de violence envers les salariés. Ces fiches sont étudiées individuellement par la direction générale, le service RH et commentées lors des réunions du CSE : réponse apportée au salarié (mesures proposées, actions engagées), moyens mis en œuvre pour éviter que pareil cas ne se reproduise.

Dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire, la direction générale et les déléguées syndicales ont proposé de se réunir pour renouveler l'accord sur le congé pour enfant malade.

Un accord sur la modulation du temps de travail est en projet. Il est testé dans les conditions réelles grâce au logiciel Kelio, outil qui aide la direction et le personnel à évaluer le temps de travail de chacun.

La direction générale a accepté la proposition d'un syndicat, visant à remplacer la suppression d'un jour de congé trimestriel dans l'année par 7 heures de travail non rémunéré, afin que la journée de solidarité, à effectuer obligatoirement par tous les salariés, soit mieux répartie dans l'année.

EN 2023,

JANVIER

LES VOEUX

Comme chaque année, Patrick FRANÇOIS, président et Pierre MUSSET, directeur général de l'association, ont présenté leurs vœux aux salariés et accueillis.



Des vœux de santé, de satisfactions professionnelles, une année jalonnée de journées sereines.

MARS

LE CHEF DE SERVICE

Nous sommes très heureux d'accueillir Stéphane NIQUET, chef de service du pôle veille-sociale.

LA JOURNÉE DES SALARIÉS

MAI



LA FÊTE DES VOISINS

JUIN



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



LE VOYAGE « SÈTE À TOI »

JUIN

4^e année de participation



Des vacances pour les personnes précaires, organisées par la Fondation Abbé Pierre.



JUILLET

LE BARBECUE À BELVAL



Cette journée a permis aux membres du Conseil d'Administration, la direction générale, les hébergés, les salariés, les élus de se connaître et de s'exercer au tir à l'arc, au badminton, ...

AOÛT

PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DES SPORTS

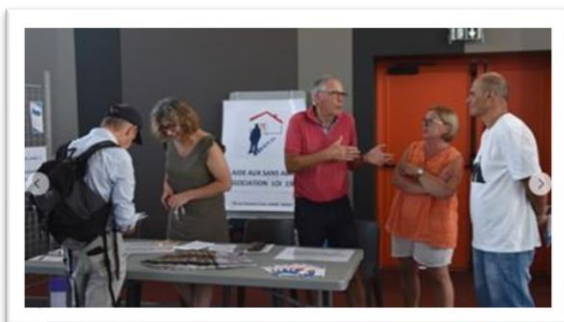
Dans le cadre de notre partenariat, l'Office des Sports a proposé des stages sportifs durant l'été.



SEPTEMBRE

LE « VILLAGE DES ASSOCIATIONS »

L'ASA a été représentée par ses administrateurs et salariés ce dimanche 10 septembre au village des Associations organisé par la ville d'Arras.



SEPTEMBRE

LE VIDE GRENIER DE L'ASA



Les habitants du quartier sont venus nous rendre visite.



Le soleil était au rendez-vous pour ce tout premier vide grenier.

LA SÉANCE CINÉMA

NOVEMBRE

L'ensemble de l'ASA, administrateurs, salariés, bénévoles, résidents et accueillis se sont donnés rendez-vous au cinéma pour visionner le film « **L'Abbé Pierre, une vie de combats** ».



NOVEMBRE

LA BANQUE ALIMENTAIRE



L'ASA a participé à la collecte de la Banque Alimentaire. 1 347 kg de denrées ont été collectés.

« LES KIWANIS »

DECEMBRE

Ce jeudi 7 décembre 2023 est intervenue l'association LES KIWANIS Arras Citadelle, ainsi que l'association Femmes d'Artois, afin de nous remettre leurs sacs de couchages fabriqués à la main !!



Arras: Les Kiwanis Arras Citadelle et Femmes d'Artois offrent des sacs de couchage aux sans-abri

Jeudi, une délégation des clubs des Kiwanis Arras Citadelle et Femmes d'Artois se sont rendus au sein du foyer La Margelle pour remettre des sacs de couchage.



Article Voix du Nord du 12.12.2023

LE MARCHE DE NOËL



Cette action a permis de mettre en avant la créativité et le savoir-faire de nos résidents et accueillis.

POT DE FIN D'ANNÉE DU CSE



Ce fut l'occasion de remettre les cartes cadeaux de fin d'année et de partager un petit moment de convivialité avant de clôturer cette année 2023.



ALT :

Allocation de Logement Temporaire

C'est une allocation qui vise à aider les collectivités et organismes œuvrant pour loger à titre temporaire des personnes en ayant besoin.

CHRS :

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

C'est un établissement comprenant ou non un hébergement, chargé d'accompagner, au titre de l'aide sociale, des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou recouvrer leur autonomie personnelle ou sociale, notamment en milieu ordinaire ou adapté.

C.U.A. :

Communauté Urbaine d'Arras :

La communauté urbaine d'Arras est une structure intercommunale française, située dans le département du Pas-de-Calais en région Hauts-de-France. Elle a son siège à la citadelle d'Arras.

Dispositifs FVV :

Femmes Victimes de Violence conjugales

Dispositifs AV :

Auteurs de violences conjugales

LHSS :

Lit Halte Soins Santé

Les lits halte soins santé offrent une prise en charge sanitaire et sociale à des personnes sans domicile fixe dont l'état de santé nécessite des soins ou un temps de convalescence sans justifier d'une hospitalisation.

STAB :

Logements de Stabilisation :

Les logements de stabilisation accueillent des personnes majeures en rupture avec une situation antérieure : sortant de la rue, de l'incarcération, des structures d'hébergement d'urgence, en expulsion locative, ... dont la situation nécessite un parcours de stabilisation.

Rapport Annuel

Pôle Hébergement-Logement

Activité 2023



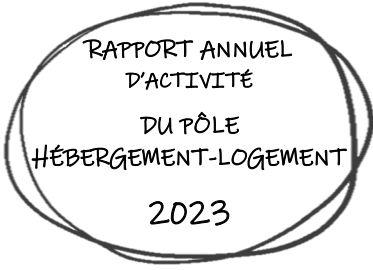
Association d'Aide aux Sans-Abri

70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

☎ 03.21.55.01.12



SOMMAIRE



PRÉSENTATION DU PÔLE HÉBERGEMENT LOGEMENT

P37. Présentation par :

- ✓ Pierre MUSSET
- ✓ Isabelle BRIAVAL

P41. Nous connaître

P.42 LES PLACES D'HÉBERGEMENT EN LOGEMENT D'URGENCE

- Bilan

P.45 HÉBERGEMENT DE STABILISATION

- Les objectifs
- Le public
- Contenu de l'action
- Bilan
- Analyse

P.47 CHRS « Le Petit Âtre »

- Les objectifs
- Le public
- Contenu de l'action
- Bilan
- Initiatives nouvelles et perspectives

P.52 ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE

- Les objectifs
- Le public
- Contenu de l'action
- Bilan (Hors Femmes Victimes de Violences)
- Bilan Femmes Victimes de Violences

P.57 IML UKRAINE

- Les objectifs et le public
- Contenu de l'action
- Bilan
- Analyse et perspectives

P.59 MAINTENANCE ET SÉCURITÉ – ESPACES VERTS

- Missions
- Réalisations

P.68 ANIMATIONS MARQUANTES

PRÉSENTATION DU PÔLE HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Par Pierre MUSSET

Directeur général

Chères et chers partenaires de l'ASA,

nous sommes heureux avec tous les salariés de notre pôle hébergement-logement de vous présenter dans les pages qui suivent notre activité tout au long de l'année écoulée !

Elément incontournable dans la réalisation de notre projet associatif, ce pôle regroupe tous les dispositifs qui œuvrent pour l'insertion et l'accès à l'autonomie.

Carrefour important entre le travail de rue, de la mise à l'abri et du logement, ces dispositifs proposent dans une logique de continuité et de pluridisciplinarité des actions et des méthodes d'accompagnement adaptées.

Comme vous allez le constater à la lecture du document, un travail très intéressant a été réalisé pour permettre à nos usagers d'accéder au logement et à l'autonomie et ce malgré la précarité croissante des situations prises en charge.

Dans un contexte où la précarité augmente, où les violences physiques et verbales sont presque quotidiennes, notre équipe sait faire preuve de sang-froid, de professionnalisme et d'adaptabilité pour mener à bien ses objectifs.

Bonne lecture et merci encore de votre soutien.

Par Isabelle BRIAVAL

Cheffe de service

2023 aura été une année de développement pour le Pôle Hébergement-Logement. Ce souhait d'apporter une réponse qui se veut de plus en plus ciblée combinée à la confiance accordée par nos partenaires et financeurs nous ont permis d'accueillir, dès ce début d'année 2023, de nouvelles familles sur nos dispositifs FVV (Femmes Victimes de Violences) et IML Ukraine.

Cette création de places a permis la mise à l'abri, dans l'urgence, de femmes victimes de violences, accompagnées ou non de leurs enfants, dans un lieu sécurisé et confortable. Ces familles ont ainsi pu trouver l'accompagnement et le soutien nécessaires par notre équipe dans ce début de parcours. L'ASA a souhaité déployer ce dispositif dans l'arrageois mais aussi en secteur rural, à Frévent, secteur où un besoin se faisait ressentir en termes d'hébergement. Notre équipe a pu y trouver divers acteurs investis et volontaires à s'inscrire dans ce travail partenarial.

En outre, depuis janvier 2023, l'ASA a souhaité apporter une réponse à l'arrivée des réfugiés Ukrainiens sur l'arrondissement arrageois en s'inscrivant dans le dispositif IML Ukraine (Intermédiation Locative). C'est avec conviction et ferveur qu'une éducatrice dédiée du Service Accompagnement a pris en charge ces mandatements et qu'aujourd'hui elle accompagne 5 familles vers l'inclusion sociale, l'insertion professionnelle et l'autonomie.

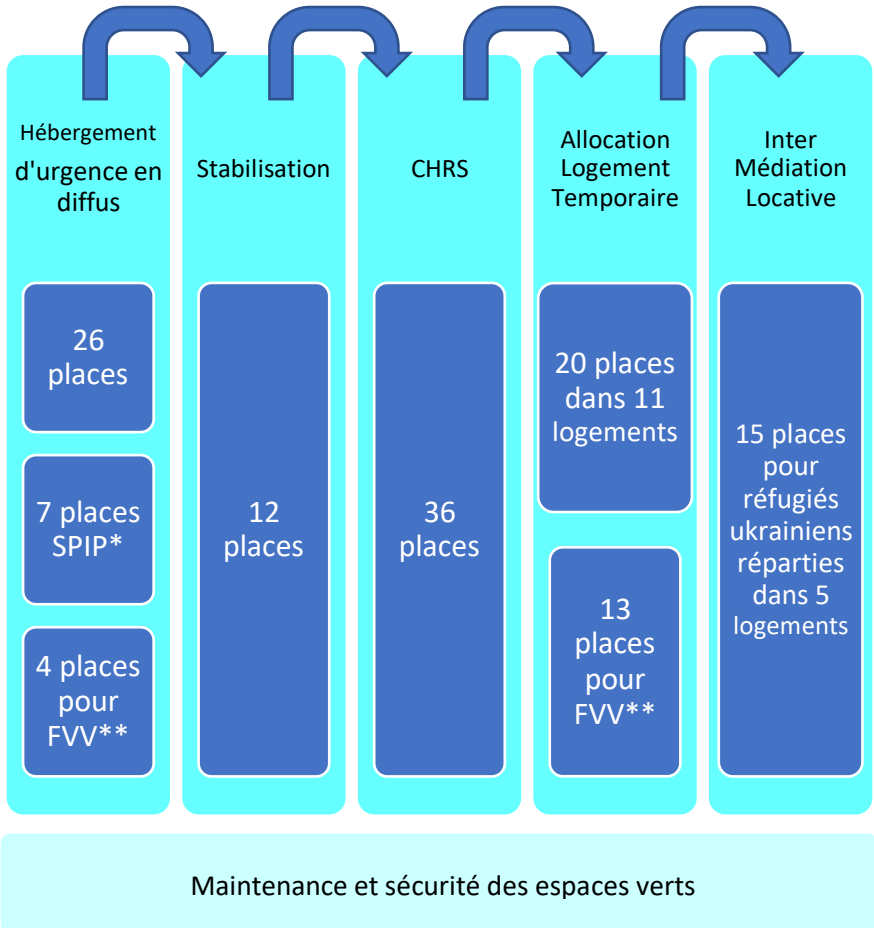
Concernant le CHRS, nous constatons une évolution du public. L'équipe fait face aux diverses problématiques des personnes que nous accueillons : la précarité des situations, les problématiques psychologiques, les addictions, les pathologies parfois lourdes deviennent le quotidien des équipes. Les prises en charges ne sont pas toujours simples mais nous pouvons compter sur une équipe qui s'adapte à cette évolution. C'est non seulement grâce au travail réalisé au quotidien mais aussi au travail partenarial que les prises en charges peuvent être adaptées et aboutissent à des sorties positives. Rappelons que l'objectif de l'accompagnement proposé est l'accès à l'autonomie. Nous verrons dans le rapport d'activité que le nombre de sorties vers le logement a doublé comparativement à 2022.

Au-delà des chiffres, ce rapport d'activité donne également un aperçu des activités proposées tout au long de l'année. Nous souhaitons proposer aux personnes accueillies une ouverture vers la citoyenneté. En effet, l'autonomie ne se limite pas à l'accès aux droits sociaux ou au logement. La personne doit être en mesure de pouvoir trouver un équilibre et un sens dans la vie de son quartier. C'est pourquoi, le CHRS veut s'inscrire dans la vie du quartier au travers d'actions à l'échelle locale.

Je vous laisse maintenant prendre connaissance de l'activité du Pôle Hébergement-Logement, épine dorsale de notre association.

NOUS CONNAÎTRE

Le pôle hébergement logement est composé des dispositifs et services ci-dessous. Son objectif est de rendre l'accès à l'autonomie à toute personne accueillie.



* pour sortants de détention

** femmes victimes de violences



HÉBERGEMENT D'URGENCE

Grâce à **26 places** d'hébergement d'urgence :

- 24 en logements diffus et 2 en hébergement collectif,
- 18 places sont situées à Arras, 3 à Achicourt et 5 à St Pol sur Ternoise

l'ASA peut apporter une réponse rapide à toute personne ou famille en grande précarité.

La plupart de celles-ci sont sans ressources.

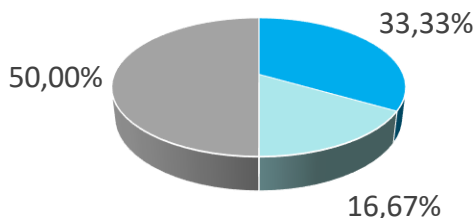
BILAN

En 2023, ce service a accueilli 32 personnes dont 7 enfants, soit un total de **21 ménages**, ce qui représente un taux d'occupation de **87,42%**.

A leur arrivée :

- 66,67% viennent de dispositifs d'hébergement (insertion, urgence, STAB, LHSS) ;
- Près de 42,86% étaient d'origine internationale et 38,10% provenaient de la CUA ;
- 71,43 % sont sans revenus, 9,52 % perçoivent les minima sociaux, 9,52 % un revenu d'activité ;
- Au 31/12/2023, la durée moyenne de séjour pour toutes les personnes ayant occupées un logement d'urgence, est de **23 mois**.
- **6 ménages** sont sortis du dispositif en 2023 :

situation à la sortie



- activité professionnelle
- domicile personnel (bailleur privé et public)
- logement adapté

7 places s'ajoutent pour héberger les personnes sortant de détention, en partenariat avec le **SPIP**.

En 2023, ce dispositif a accueilli 16 hommes.

Le taux d'occupation est de **57,60%** pour l'année 2023.

A leur arrivée :

- 18,75% des personnes étaient originaires de la CUA et 75% du département.
- 62,50% étaient sans ressource, 18,75% percevaient l'AAH et 18,75% en attente de minimas sociaux.

11 personnes sont sorties du dispositif en 2023 :

- 2 vers un domicile personnel
- 7 vers de l'hébergement adapté (CHRS, ALT)
- 1 n'a pas laissé d'adresse
- 1 a été réincarcéré

La durée moyenne de séjour est de **4 mois**.

4 places supplémentaires sont disponibles dans un logement diffus d'Arras pour accueillir des femmes **victimes de violences intrafamiliales (FVV)** ainsi que leurs enfants, et leur faire bénéficier d'un accompagnement adapté.

En 2023, le dispositif HU FVV a accueilli **5 familles**, correspondant à 20 personnes dont 15 enfants.

Le taux d'occupation pour l'année 2023 est de **42,90%**, et la durée moyenne de séjour est de **1 mois**.

A leur arrivée :

- 4 ménages quittaient le domicile conjugal pour une mise à l'abri. A noter que 2 de ces dames étaient propriétaires de leur logement avec leur ex-conjoint.
- 1 dame provenait d'un hébergement d'urgence où elle avait trouvé refuge.

Sur ces 5 ménages, 2 familles percevaient les minima sociaux, 2 dames avaient un revenu d'activité et 1 les allocations chômage.

En 2023, **4 ménages sont sortis** du dispositif :

- 2 ménages ont accédé à un domicile personnel (bailleur social).
- Et 2 familles sont allées vivre chez des tiers.

Sur ces 4 ménages, 3 dames sont sorties du dispositif avec un emploi.

STABILISATION

OBJECTIFS

12 places, réparties sur le secteur d'Arras ou de Frévent, sont disponibles pour accueillir des personnes éloignées de l'insertion afin de les stabiliser et de favoriser leur orientation vers un logement transitoire ou autonome, ou vers des structures adaptées à leur situation.

Ces personnes ont encore besoin d'un accompagnement renforcé de la part de nos équipes.

Cependant elles sont suffisamment autonomes pour quitter les structures d'hébergement, telles que le CHRS. C'est un « SAS » entre la structure (CHRS) et le logement temporaire (ALT). Il permet d'évaluer l'autonomie de la personne afin de définir l'orientation la plus adaptée.

PUBLIC

Adultes vivant seul ou en couple, avec ou sans enfant.

CONTENU DE L'ACTION

Notre équipe :

- permet à la personne de se confronter à la gestion autonome d'un logement et à la gestion de la vie quotidienne ;
- évalue l'autonomie nécessaire à l'accès au logement ;

- affine le projet personnalisé de l'individu.

BILAN

En 2023, ce dispositif a accueilli 20 ménages, qui représentent 32 personnes dont 11 enfants,

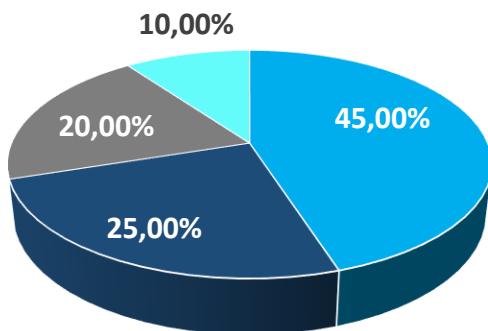
Le taux d'occupation a augmenté de 18 % par rapport à 2022. Il est ainsi passé de 86 % à 101,59 %, résultat qui s'explique par l'accueil de familles avec enfants.

La durée moyenne de séjour est de **8 mois**.

A leur arrivée :

- 35% des personnes accueillies provenaient de dispositifs d'hébergement d'urgence, 30% d'hébergement d'insertion et 15% de leur domicile personnel ou familial.

origine des personnes accueillies



■ CUA ■ Pas-de-Calais ■ autres départements ■ internationale

Sur les 20 ménages accueillis, 40% avaient les minima sociaux, 20% un revenu d'activité et 15% étaient sans ressources en attente de régularisation de leur situation.

13 ménages sont sortis du dispositif en 2023, près de 54% ont accédé à un logement adapté (hébergement d'insertion, ALT) et 15% se sont orientés vers un logement ordinaire.

ANALYSE

Au regard du public accueilli, ce dispositif apporte une réelle plus-value à l'hébergement proposé en CHRS en proposant des logements en diffus pour mieux travailler et évaluer l'autonomie des personnes accompagnées. Il complète le parcours d'insertion des résidents.

Auparavant, ces places de stabilisation n'étaient disponibles que dans l'arrageois. Depuis octobre, nous disposons également de 2 places dans le Ternois

CHRS « Le Petit Âtre »

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale a une capacité d'accueil de **36 places**.

OBJECTIFS

Accompagner, au titre de l'aide sociale, des personnes en grandes difficultés pour les aider à accéder ou recouvrer leur autonomie personnelle ou sociale, notamment en milieu ordinaire ou adapté (logement, emploi...).

PUBLIC

Personnes majeures, sans enfant, vivant seules ou en couple. Pour l'essentiel, elles arrivent au CHRS après un passage par l'hébergement d'urgence ou la veille sociale.

CONTENU DE L'ACTION

Dans le respect de la loi 2022-2 où l'utilisateur est au cœur de l'accompagnement, le CHRS propose et/ou assure :

- l'accueil et l'hébergement
- trois repas par jour
- l'entretien du linge
- un accompagnement social adapté vers la réinsertion
- des animations pour le bien vivre ensemble
- un accompagnement et un suivi sur la santé physique ou mentale (partenariat avec le CMP, prestations régulières d'une thérapeute systémique...),

- selon les besoins et les capacités des résidents, des activités :
 - ❖ d'adaptation à la vie active par l'apprentissage ou le réapprentissage des règles nécessaires à une activité professionnelle,
 - ❖ occupationnelles (jeux, confection d'objets décoratifs ou fonctionnels...)
 - ❖ sportives, en partenariat avec l'office des sports
 - ❖ culturelles, en partenariat avec TANDEM



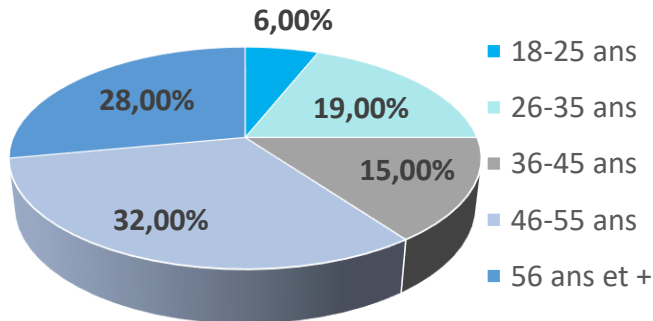
BILAN

En 2023, le CHRS a accueilli **65 personnes** (60 personnes en 2022), soit 57 hommes (87,70%) et 8 femmes (12,30%), dont 2 couples.

La moyenne d'âge est de 45 ans pour les hommes et 52 ans pour les femmes.

12 680 nuitées ont été assurées sur une capacité théorique de 13 140, ce qui représente un **taux d'occupation de 96,23%**. La durée moyenne de séjour au CHRS, depuis la date d'intégration, est de **14 mois**.

âge des personnes accueillies



Comme les années précédentes, les personnes âgées de 46 à 55 ans sont les plus représentées avec près de 32% du public accueilli. Cependant, l'écart avec les autres catégories d'âge s'amenuise comparativement aux années précédentes. (27,69% pour les +de 56 ans).

77,78% des personnes accueillies sont originaires de la CUA.

Les situations des personnes à leur arrivée sont hétérogènes, pour autant elles traduisent toutes des trajectoires marquées par des ruptures multiples et des contextes de vies précaires : précarité de l'emploi, difficultés dans la gestion budgétaire, précarité des ressources.

Plus de 47% des personnes sont venues au CHRS suite à une sortie d'hébergement d'urgence ou d'insertion, 12,70% suite à une sortie d'incarcération et près de 10% à la suite d'une expulsion locative ;

19% d'entre elles n'avaient pas de ressources et plus de 47% percevaient les minima sociaux (RSA socle).

28 personnes sont sorties de ce dispositif durant l'année 2023, ce qui reste presque identique aux nombres de sorties en 2022.

Parmi ces 28 sorties :

- 8 vers du logement ordinaire, chez des bailleurs sociaux ou privés : ce qui représente le double par rapport 2022.
- 7 vers du logement adapté : maison relai, ALT, Stabilisation...
- 7 sont partis chez des tiers ou dans la famille.

INITIATIVES NOUVELLES ET PERSPECTIVES

Nous souhaitons pour 2023, travailler la citoyenneté et nous ouvrir vers l'extérieur en proposant des animations au sein du quartier. C'est chose faite, puisque nous avons organisé : notre première Fête des voisins ouverte aux habitants du quartier, notre première brocante au sein du quartier, des concours de pétanque avec le Centre Social Arras Sud.



Le public accueilli est souvent précaire et cumule des difficultés sociales et médicales, notamment des problèmes d'addiction. Nos pratiques doivent donc s'adapter en conséquence. Des groupes de parole se sont mis en place fin 2023, animés par une éducatrice spécialisée sensibilisée à cet accompagnement. Nous avons noué un partenariat avec l'association EDVO (Envol du Val d'Oise).



En perspective pour 2024, il s'agira de développer ces groupes de parole, de les ouvrir à un public plus large. Il conviendra également de mettre l'accent sur l'insertion professionnelle de nos résidents et de développer le partenariat avec les professionnels de ce secteur : agences d'intérim d'insertion, mise en place d'ateliers.

Allocation Logement Temporaire

OBJECTIFS

Proposer un hébergement provisoire en logements, avec un accompagnement, pour des personnes seules ou vivant en couple (avec ou sans enfants) en vue d'accéder au logement autonome.

PUBLIC

Personnes seules ou familles défavorisées sans logement mais qui ont des ressources suffisantes pour payer un différentiel de loyer et dont la situation sociale ne justifie pas un accompagnement en CHR.

CONTENU DE L'ACTION



L'ASA dispose de **20 places**, réparties dans 11 logements (8 à Arras et 3 à Saint Pol sur Ternoise) pour :

- proposer un hébergement à caractère temporaire ;
- assurer un accompagnement éducatif favorisant l'accès et le maintien dans leur futur logement ;
- travailler un projet d'insertion : par le logement, par le travail ;
- aider à la parentalité ;
- évaluer les capacités du ménage à accéder à un logement autonome.

Depuis fin 2022, nous proposons en outre de **13 places**, réparties dans deux logements situés à Frévent dans le Ternois. Elles sont réservées aux « Femmes Victimes de Violences intrafamiliales » (FVV) et à leurs enfants. Ces femmes sont orientées par le SIAO et par le CCAS de Frévent.



Pour ce dispositif, nous avons travaillé en collaboration avec le bailleur social, Habitat Haut de France, un nouveau partenaire pour l'ASA.



Outre les prestations apportées par l'ALT, ces personnes bénéficient d'une orientation vers les services compétents et spécialisés : médicaux, judiciaires, sociaux, psychologiques, juridiques.

BILAN (hors femmes victimes de violences)

En 2023, ce service a accueilli **27 ménages**, toutes des personnes isolées.

Le taux d'occupation est de **93,30%** pour l'année 2023.

A leur arrivée, parmi ces 31 personnes :

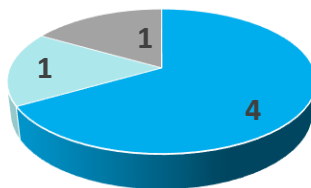
- 29,63 % vivaient en famille ou chez des tiers ;
- 55,56 % viennent de dispositifs d'hébergement ;
- 44,44 % sont originaires de la CUA ;

- 42,86 % percevaient les minima sociaux, et 32,14 % un revenu d'activité.

Au 31/12/2023, la durée moyenne de séjour pour toutes les personnes ayant occupées un logement ALT, est de **8 mois**.

6 ménages sont sortis du dispositif en 2023 :

situation à la sortie



- logement ordinaire (bailleur social et privé)
- logement adapté
- parti sans laisser d'adresse

BILAN (femmes victimes de violences)

En 2023, ce dispositif a accueilli **4 familles**, pour un total de 13 personnes dont 9 enfants.

Le taux d'occupation pour l'année 2023 est de **21,32%**, et la durée moyenne de séjour est de **2 mois**.

A leur arrivée :

- Toutes ces dames nous ont été orientées par le SIAO et quittaient leur domicile conjugal pour une mise à l'abri.
- 1 famille était originaire de la Communauté Urbaine d'Arras, 1 du Ternois et 2 familles étaient originaires d'une autre région.

Sur ces 4 ménages concernés, tous percevaient des minimas sociaux.

En 2023, **2 ménages sont sortis** du dispositif :

- 1 ménage a accédé à un domicile personnel (bailleur privé).
- 1 famille vers un logement adapté (logement de stabilisation).

ANALYSE

En 2023, les orientations faites sur ce dispositif concernent un peu plus de personnes isolées qu'en 2022.

La précarité de l'emploi et les faibles ressources restent les difficultés principales des ménages qui nous sont orientés. Ces situations engendrent des difficultés dans la gestion budgétaire et peuvent générer des dettes pour le public.

Hormis le travail d'appropriation du logement, un accompagnement dans la gestion du budget est

indispensable afin de garantir l'accès et le maintien dans le futur logement. Les sorties sont travaillées en amont, et les demandes de FSL sont effectuées afin de sécuriser le départ en logement autonome.

Comme l'an dernier, les propositions des bailleurs sociaux restent faibles, surtout pour les petites typologies (studio, T2) qui deviennent des produits rares, aussi bien dans l'arrageois que dans le Ternois.

En 2023, nous avons élargi nos recherches dans le secteur privé et nous sommes rapprochés d'agences immobilières. Cependant les propositions n'ont pas vu le jour, les produits restant trop onéreux pour notre public à faibles revenus.

En zone rurale, pour éviter l'isolement des personnes que nous accueillons, notre équipe s'est rapprochée des différentes associations du Saint-Polois, comme la Croix-Rouge où certains ont pu faire du bénévolat, travailler dans les entreprises solidaires, d'autres ont pu postuler des postes en contrats d'insertion.

En 2024, un travail de rapprochement vers de nouveaux bailleurs sociaux semble indispensable pour garantir des sorties positives à la fin de l'accompagnement prévu de 12 mois.

IML UKRAINE

OBJECTIFS ET PUBLIC

Depuis début 2023, l'ASA met, dans l'arrageois, 15 places d'hébergement à la disposition de familles ukrainiennes qui ont fui leur pays en guerre, en attendant qu'elles puissent accéder à un logement autonome. Toutes ces familles avaient une situation confortable en Ukraine.

CONTENU DE L'ACTION

- Proposer un hébergement provisoire,
- Assurer un accompagnement global favorisant le maintien dans leur logement
- Accompagner à la scolarisation des enfants,
- Mise à jour des démarches administratives et recours aux droits communs : demande de RSA, de CMU...
- Faire glisser le bail à la famille lorsque la situation est consolidée et les ressources suffisantes.

Ce dispositif est suivi par une éducatrice dédiée du Service Accompagnement. Des rencontres mensuelles avec la DDETS ont lieu afin de partager les informations et les directives de l'Etat, de rendre compte des éventuelles difficultés rencontrées dans l'accompagnement des familles accueillies.

BILAN

Ce dispositif a accueilli **5 ménages**, soit 15 personnes (7 adultes et 8 enfants).

A ce jour aucune famille n'est sortie du dispositif.

A leur arrivée, la majorité des familles percevaient des minima sociaux, 1 famille percevait un revenu d'activité.

Toutes suivent des cours de français dans le cadre de leur prise en charge en France.

Avant d'arriver sur ce dispositif, ces familles étaient accueillies en SAS d'urgence, accompagnées par une autre association sur le secteur arrageois.

ANALYSE ET PERSPECTIVES

L'Intermédiation Locative est un dispositif qui permet de sécuriser les loyers et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social, en l'occurrence l'association Aide aux Sans Abri.

Elle repose sur un principe solidaire : les logements sont loués aux familles ukrainiennes réfugiées sortant par exemple des dispositifs d'hébergement.

Lorsque la guerre sera finie, l'ASA souhaite poursuivre l'Intermédiation Locative pour d'autres causes.

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ – ESPACES VERTS

MISSIONS

Les personnes accueillies bénéficient d'un encadrement éducatif et technique sur la base du volontariat ou en fonction de leur projet individuel.

Le travail éducatif consiste à développer une meilleure estime de soi, une valorisation, une responsabilisation, une autonomie, une sociabilisation, le goût de l'effort, l'évaluation des connaissances et compétences. Il permet aussi de lutter contre la solitude et l'ennui.

Deux ou trois personnes par jour en moyenne participent à ces activités encadrées par un éducateur technique spécialisé (bâtiments et espaces verts).

Elles permettent l'intégration des règles de travail (horaires, tenue, respect des consignes, des autres, du matériel, ...). Les apprentissages techniques sont également au rendez-vous (utilisation des outils et des machines, identification des différents outils, jargon) et rappel des savoirs de base. Par le biais de ces activités, les participants peuvent s'oxygéner, s'extérioriser, travailler en équipe, avoir un sentiment d'utilité, de fierté du travail accompli, de bien-être. La condition physique est également sollicitée...

Ces activités sont exercées sur tous les sites et dispositifs de l'associations.

RÉALISATIONS

- entretien des espaces verts et du matériel
- maintenance, dépannage, rénovation et entretien courant des bâtiments et logements : plomberie, électricité, menuiserie, décoration...
- soutien technique, matériel et humain lors des déménagements
- suivi administratif et technique des prestataires extérieurs
- veille sur la sécurité des biens et des personnes : suivi des procédures, contrôle régulier des équipements, préparation et participation aux visites de la commission de sécurité incendie.
- entretien courant des véhicules, programmation et suivi des interventions et contrôles périodiques.
- conseils techniques prodigués auprès des équipes.

Rénovations
logements et autres :
Chantier ASA et
Resto du coeur



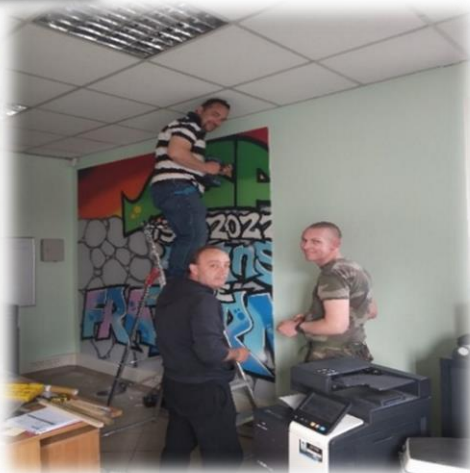
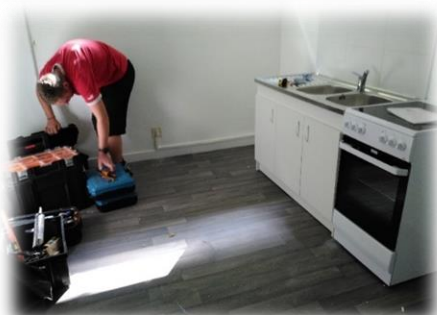
Suivi de chantier
création des 2
bureaux et
embellissement



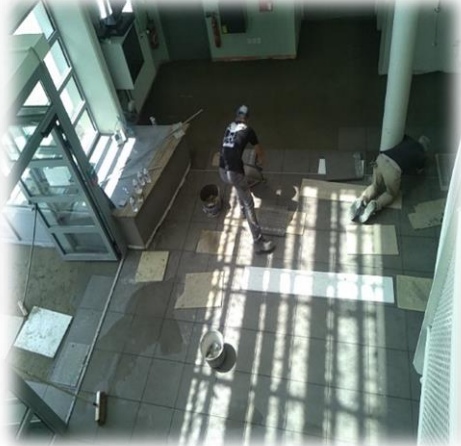
Dépannage
électro-ménagers



Installations
diverses (mobiliier,
guichet d'accueil,
placards...)



*Suivi de chantiers
dommages ouvrages*



Développement et suivi maintenance parc véhicules



Entretien espaces verts



Formations



Banque Alimentaire



➤ **Perspectives 2024 :**

- Poursuivre toutes les activités et les dossiers en cours
- Projet de travaux espace sanitaire de la Margelle
- Préparation du passage de la commission sécurité incendie du Petit Âtre

Romain FESSIER

Référent Technique ASA

ANIMATIONS MARQUANTES

JUIN

LA FÊTE DES VOISINS

Le service animation de l'ASA a organisé, cette année, la fête des voisins.



Notre public a vraiment apprécié ce moment festif.

SEPTEMBRE

LE VIDE GRENIER



Ce fut l'occasion d'échanger sur l'ASA et nos actions.

Le bilan a été très positif, la communication a été efficace grâce à la distribution des flyers et affiches. Les habitants du quartier sont venus nous rendre visite.

LA BANQUE ALIMENTAIRE

NOVEMBRE

L'A.S.A. a participé à la collecte de la Banque Alimentaire les 24,25 et 26 novembre 2023 avec la participation des membres de l'Association OAF Olympique Arras Football Famille.



1 347 kg de denrées ont été collectés.

DÉCEMBRE

LE MARCHÉ DE NOËL



Toutes les
décorations ont
été vendues !

REPAS OFFERT DANS NOS LOCAUX PAR L'ÉCOLE DE LA MARINE



LE REPAS DE NOËL



Distribution des
cadeaux par le Père
Noël.

Rapport Annuel

Pôle Veille Sociale

Activité 2023

Site
Arrageois



Association d'Aide aux Sans-Abri
70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

☎ 03.21.55.01.12





SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PÔLE VEILLE SOCIALE

P.74 Présentation par :

- ✓ Pierre MUSSET
- ✓ Stéphane NIQUET

P.78 Nous connaître

P.80 L'accueil de Jour

- Les objectifs de l'action
 - L'accompagnement éducatif
 - L'accompagnement sanitaire
- Les objectifs de l'accompagnement

P.87 Quelques chiffres

P.92 L'accueil de nuit

P.92 Quelques chiffres

P.97

- La sécurité
- L'entretien
- Le service blanchissage
- L'espace Laverie

P.99 LA GESTION DES RISQUES

P.100 LES MOYENS HUMAINS

- *Formation des professionnels*
- *Organisation managériale*
- *Les outils de pilotage*
- *Organisation de la maintenance*

P.106 EVALUATION DU PÔLE VEILLE SOCIAL

- *Projet d'établissement*

➤ Conclusion

P.108 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

P.113 L'équipe Mobile

- Les objectifs de l'action
- Le public
- Le contenu de l'action
- Bilan de l'action

- Travail de rue

- Permanences

P.118 ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

PRÉSENTATION DU PÔLE VEILLE SOCIALE SITE D'ARRAS

Par Pierre MUSSET

Directeur général

Chères et chers partenaires de l'ASA,

nous sommes heureux avec tous les salariés de notre pôle veille sociale d'Arras de vous présenter dans les pages qui suivent notre activité tout au long de l'année écoulée !

Nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, nous sommes ouverts toute l'année, jour et nuit, samedis, dimanches et jours fériés ! Une exception dans l'arrondissement et peut-être même dans le département.

Cette exception n'a qu'un seul objectif : assurer un lieu où les sans-abri peuvent se mettre en sécurité et accéder à un minimum de confort.

Nos dispositifs de veille sociale assurent les aides élémentaires, l'accès à la santé, l'ouverture des droits sociaux, l'orientation et l'accompagnement spécifique en lien étroit avec le SIAO d'Arras.

La Margelle, notre accueil de jour est un lieu où les actions de sociabilisation et d'insertion se pratiquent au quotidien. Elle est un carrefour entre les institutions, les associations et la société par les actions spécifiques proposées.

Dans un contexte où la précarité augmente, où les violences physiques et verbales sont presque quotidiennes, notre équipe fait preuve de sang-froid, de professionnalisme et d'adaptabilité pour mener à bien ses objectifs.

Bonne lecture et merci encore de votre soutien.

Par Stéphane NIQUET
Chef de service

L'association d'aide aux sans-abri lutte contre la précarité, l'exclusion, la misère sociale depuis plus de 40 sur le territoire d'Arras. Nos dispositifs permettent l'accueil inconditionnel 7 jours sur 7, 365 jours par an et de mettre à l'abri les personnes dans le besoin.

Il n'est jamais facile de franchir la porte d'un accueil de jour et de nuit alors afin d'offrir l'accueil le plus agréable et digne possible, l'équipe a œuvré en 2023 à améliorer les conditions d'accueil en rénovant les locaux, nouvelle peinture, installation de casiers sécurisés, mise à disposition de coffres pour recharger les téléphones portables, réaménagement des espaces... d'autres améliorations sont programmées pour 2024 : réhabilitation des espaces sanitaires, installation d'un point de cuisine pour réaliser des ateliers culinaires...

Les objectifs poursuivis par le pôle veille sociale sont clairement affichés : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'accueil et l'accompagnement sont les axes principaux de l'action de l'association, ils s'appliquent de façon inconditionnelle à toute personne, quelle que soit sa condition, qui se présente aux portes de l'accueil de jour et de nuit.

Au sein de la Margelle, il est possible de se laver, se restaurer, faire sa lessive, recharger son téléphone portable, prendre une boisson chaude, tout cela gratuitement.

Derrière la détresse sociale se cache une multiplicité de situations et d'histoires individuelles que l'équipe tend à résoudre avec les personnes accueillies. Il s'agit de permettre à chacun de retrouver l'accès à ses droits et devoirs, de favoriser, en lien avec le dispositif sanitaire de l'association l'accès aux démarches relatives à la santé et notamment au soin.

L'équipe a la vocation d'être à l'écoute des personnes accueillies, de les orienter vers les dispositifs de droit commun de l'arrondissement.

Le contexte national et environnemental encourage l'association à adapter l'offre de prestations à l'évolution des publics accueillis de plus en plus jeune, de plus en plus nombreux. Les projets d'un nouvel accueil de nuit et d'un nouvel accueil de jour en collaboration avec la communauté urbaine d'Arras, de la Mairie, des bailleurs sociaux, de la fondation Abbé Pierre prennent forme et ce afin de garantir un accueil encore plus digne qu'il ne l'est à ce jour.

L'équipe de la Margelle a pour vocation de faire face à la précarité grandissante chaque jour de l'année, de rendre à chacun la dignité qu'il mérite.

NOUS CONNAÎTRE

Le présent rapport d'activité vise à rendre compte :

- de l'activité du Pôle veille sociale de l'ASA au cours de l'année 2023 et de son organisation,
- des évolutions intervenues au sein du Pôle dans le contexte global de l'activité et des besoins repérés.
- de la qualité des prestations réalisées dans le cadre du cahier des charges.

Depuis sa création, l'ASA a profondément évolué en innovant sans cesse pour s'adapter aux besoins des personnes accompagnées et a su, en combinant savoir-faire dans le domaine d'aide aux personnes démunies, sans abris et surtout éloignées des dispositifs de droits communs notamment dans le domaine de la santé, s'imposer comme un acteur essentiel de la solidarité sur le territoire de la CUA et du Ternois.



Les bénéficiaires de l'association sont des personnes aux parcours complexes, parfois victimes de la solitude et ayant connu des accidents de la vie. L'enjeu est de mettre ces personnes à l'abri, de leur rendre quiétude et dignité, de leur offrir un toit pour répondre à un besoin essentiel de sécurité et de confort et leur permettre ensuite de se reconstruire.

Dans le cadre de ses missions d'aide, d'accompagnement, de mise à l'abri, d'hébergement accompagné, le pôle veille sociale de l'ASA assure un accompagnement global qui comprend un volet sanitaire et social.

L'un des principaux piliers des missions de l'association et principalement le pôle de la veille sociale est l'accompagnement des bénéficiaires, véritable cœur de métier de l'association : l'accès aux droits, à la santé, à l'emploi et aux services est une préoccupation quotidienne des équipes de l'ASA tant les besoins repérés sont rendus plus complexes par le cumul de difficultés que peuvent rencontrer les personnes accueillies.



L'Accueil de Jour « La Margelle »

Le pôle veille sociale est implanté face au CHRS de l'Association, dans un local situé au 68 rue Gustave Colin à Arras, depuis 2009 et porte le nom de La Margelle.

C'est un lieu d'échange et de sociabilité, permettant une mise à l'abri pour toute personne majeure en situation d'exclusion, d'errance et de grande précarité.

Il est ouvert 7 j/7, tout au long de l'année, de 7 h 30 à 21 h.

Cet accueil permet, dans un premier temps, de répondre aux besoins primaires et matériels de la personne accueillie. Une orientation vers des services plus adaptés à la situation de la personne peut également être proposée en fonction des besoins repérés.



Un accompagnement social pourra ensuite être proposé, notamment dans les démarches d'accès aux droits communs. L'accueil de jour favorise également le parcours d'insertion, le tout en collaboration avec les différents partenaires. Pour répondre à ces missions, l'équipe est composée de 8 intervenants sociaux dont le nombres et les fonctions ont évolué au cours de l'année 2023.

Les objectifs de l'action

- assurer un accueil inconditionnel, non ségrégatif et respectant l'anonymat, à toute personne qui en manifeste le besoin ;
- aider la personne à retisser des liens sociaux à travers la participation à la vie de l'accueil de jour ;
- aider la personne à se retrouver dans la dignité, notamment par un travail sur l'image de soi, le bien-être, l'hygiène ;
- favoriser la relance du projet de vie et faire émerger le désir d'insertion ;
- permettre à chacun de retrouver l'accès à ses droits et devoirs ;
- favoriser les démarches relatives à la santé, notamment pour permettre l'accès aux soins avec les partenaires de santé.

L'accompagnement est un élément central du travail au sein du pôle veille sociale et nécessite de la part de l'équipe une actualisation constante de ses connaissances et le développement de son réseau.



L'accompagnement éducatif

L'accompagnement est un élément central du travail au sein du pôle veille sociale et nécessite de la part de l'équipe une actualisation constante de ses connaissances et le développement de son réseau.

Il s'exerce avec vigilance afin de détecter d'éventuelles vulnérabilités et se déploie à partir du projet personnalisé coconstruit avec le ménage.

L'accompagnement est mis en œuvre par l'intervenant social référent. Il s'appuie sur une évaluation de la situation et des besoins de chacun et s'alimente d'échanges réguliers.

Il repose sur une attitude bienveillante et la recherche permanente du développement de l'autonomie des personnes accueillies.



L'accompagnement social est mené dans plusieurs domaines sur la base des éléments recueillis et en accord avec la personne. Néanmoins, une fois les besoins identifiés et partagés, nous constatons que l'isolement de la personne, son état de santé peuvent être des freins qui rendent difficile l'orientation vers des dispositifs adaptés.

L'accompagnement consiste également à maintenir, développer et formaliser de nouveaux partenariats avec des dispositifs du territoire.

L'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires : SIAO/115, Service Avril, les services tutélaire, services de soins (CAARUD, CSAPA), la mission locale, les services de la ville d'Arras, la CUA, ...

Services avec lesquels nous entretenons des liens étroits afin d'accompagner au mieux les personnes accueillies.



L'accompagnement sanitaire

L'équipe a pu diagnostiquer le besoin pour beaucoup de personnes accueillies d'exprimer leur mal être devant des professionnels. Un partenariat a été mis en place avec une structure d'aide et d'écoute psychologique avec des psychologues du CMP ou de la personne présente dans l'association qui aide la personne dans des entretiens systémiques.

L'accès aux soins est lié à la situation de la personne à son arrivée. Si la personne dispose de droits ouverts, elle est orientée vers l'offre de soins de droit commun (médecine de ville, pharmacie, spécialistes, etc.) qui sera développée dans la partie du rapport relative au partenariat.

L'accompagnement à la santé fait partie de la prise en charge globale de la personne hébergée. Il est adapté aux besoins et ajusté tout au long du séjour.



Les Intervenants sociaux accompagnent la mise en lien avec le service santé de l'association et/ou avec les partenaires de santé sur le territoire (médecins généralistes, spécialistes, laboratoires, kinésithérapeutes, psychiatres...).



Si la personne ne dispose pas de droits ouverts, elle est orientée vers une offre de soins gratuits gérée par les urgences des hôpitaux de proximité dans le cadre de la permanence d'accès aux soins de santé.

L'accompagnement sanitaire est alors restreint car l'accès aux soins est très limité malgré les besoins/demandes des personnes. La recherche de solutions est un réel défi pour les intervenants sociaux, elle est aussi source de tensions avec les hébergés qui ne comprennent pas la différence de traitement par rapport aux autres.

Les objectifs de l'accompagnement

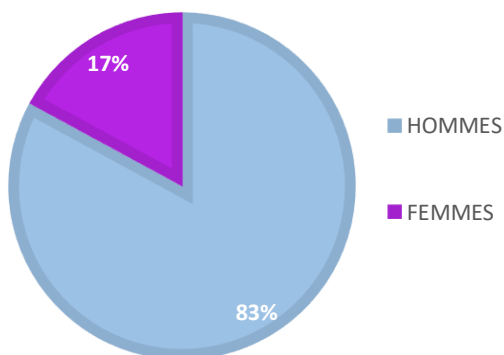
- proposer un accueil inconditionnel au travers d'un local dédié au 68 rue Gustave Colin à Arras,
- proposer un lieu d'accueil et d'écoute, dans le respect de la confidentialité des échanges,
- répondre aux besoins primaires et apporter une aide matérielle : alimentaire (petit-déjeuner, repas midi et soir), hygiène (douche, sanitaires), vestiaire, mise à disposition de consignes,
- favoriser l'accès aux droits communs (aide à l'ouverture des droits : état civil, prestations sociales...),
- favoriser les démarches relatives à la santé, notamment pour permettre l'accès aux soins avec les partenaires de santé,
- accompagner la personne pour retisser des liens sociaux à travers la participation à la vie quotidienne de l'accueil de jour,
- proposer une orientation vers les services adaptés, les partenaires,
- proposer un accompagnement au quotidien des personnes.



Quelques chiffres

En 2023 : 410 **personnes identifiées** ont été accueillies à la Margelle (414 en 2022), 340 hommes et 70 femmes. Cela correspond à **13731** prestations diverses (mise à l'abri, repas, douches, vestiaires, lessives, aides administratives, ...) soit une moyenne de 38 prestations par jour.

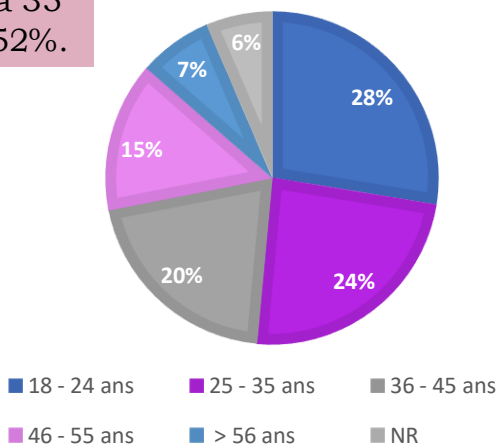
Répartition par sexe (en nb sur l'ensemble des pers. hébergées en 2023)	Pers.	%
Hommes	340	83
Femmes	70	17



Répartition par tranches d'âges

	18 – 24 ans	25 – 35 ans	36 – 45 ans	46– 55 ans	> 56 ans	NR
Nbre de personnes	116	97	83	59	29	26
Moyenne	28,29 %	23,66 %	20,24 %	14,39 %	7,07 %	6,34 %

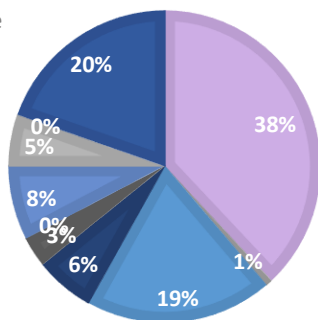
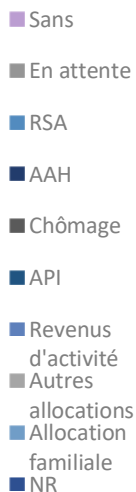
Les jeunes de 18 à 35 ans représentent 52%.



Depuis plusieurs années, l'équipe constate une augmentation régulière du pourcentage de jeunes accueillis. Ce public est en majorité issu d'un parcours institutionnel (ASE, PJJ, ...) mais aussi en rupture familiale. Ces jeunes sont sans emploi et souvent sans ressources ; le travail étroit avec l'Atelier de Formation Personnalisée et d'Insertion Individualisée (AFP2I) et de la Maison de l'emploi et des Métiers, entre autres, permet de débloquer des situations souvent complexes.

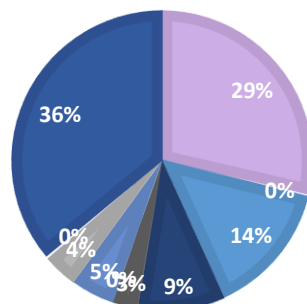
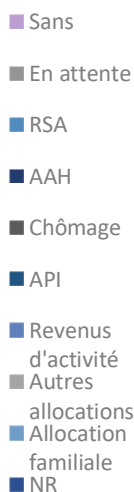
Nature des ressources à l'entrée en 2023

	Nb de personnes	%
Sans	155	37,99
en attente	3	0,74
RSA	79	19,36
AAH	25	6,13
Chômage	13	3,19
API	0	0
Revenus d'activité	31	7,60
Autres allocations	22	5,39
Allocation familiale	0	0
Non renseigné	80	19,61
TOTAL	408	100



Nature des ressources à l'entrée en 2022

	Nb de personnes	%
Sans	116	28,64
en attente	1	0,25
RSA	58	14,32
AAH	38	9,38
Chômage	11	2,72
API	0	0
Revenus d'activité	19	4,69
Autres allocations	15	3,7
Allocation familiale	1	0,25
Non renseigné	146	36,05
TOTAL	405	100

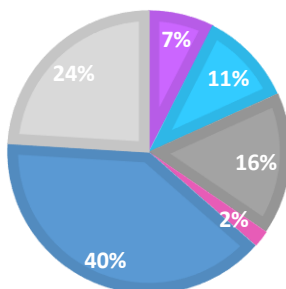


Cette information permet également de comprendre l'évolution croissante du pourcentage de personnes accueillies sans ressource (29% en 2022 et 38% en 2023) et qui justifie pleinement l'existence de l'accueil de jour, de l'implication des équipes dans l'accompagnement de ce public qui est devenu un cœur de cible.

Situation à la sortie

	Nb de personnes	%	Dispositif ASA (CHRS/HU/ALT/STAB/LHSS)	
Logement	27	7,46		
Hébergé en famille / tiers	39	10,77		
Centre d'hébergement	59	16,30	31	52 %
Réorientation Belval			34	
Prison	7	1,93		
Autres (hôpital, hôtel, rue etc...)	143	39,50		
Non renseigné (partis sans prévenir)	87	24,03		
Total	362	100		

■ Lgt ■ Hgt fam. 1/3 ■ Centre d'htg ■ Prison ■ Autres ■ NR



L'accompagnement global des professionnels de l'accueil de jour a permis l'accueil, le diagnostic, et l'orientation de près de 52 % des personnes dans ses propres dispositifs. La finesse de la prise en charge,

l'éventail et la diversité des différents types d'accompagnements qu'offre l'ASA permet aux professionnels de suivre le travail éducatif entamé dès l'arrivée des personnes.

65 Personnes ont intégré un des dispositifs de l'ASA.

L'Accueil de Nuit

L'accueil de nuit se situe 9 rue Abel Bergaigne à Arras 20 minutes de marche de l'accueil de jour.

Il est mis à la disposition de l'association par la CUA.

Cet accueil est assuré par des surveillants de nuit sous la responsabilité du cadre référent. La sécurité de nuit est assurée par un prestataire durant l'accueil de 21 h 30 à 7 h 30.

Il est ouvert 7 j/7, tous les jours de l'année.

Il accueille de manière inconditionnelle, en lien avec le 115/SIAO, toutes personnes sans domicile et en grande précarité et propose une mise à l'abri.



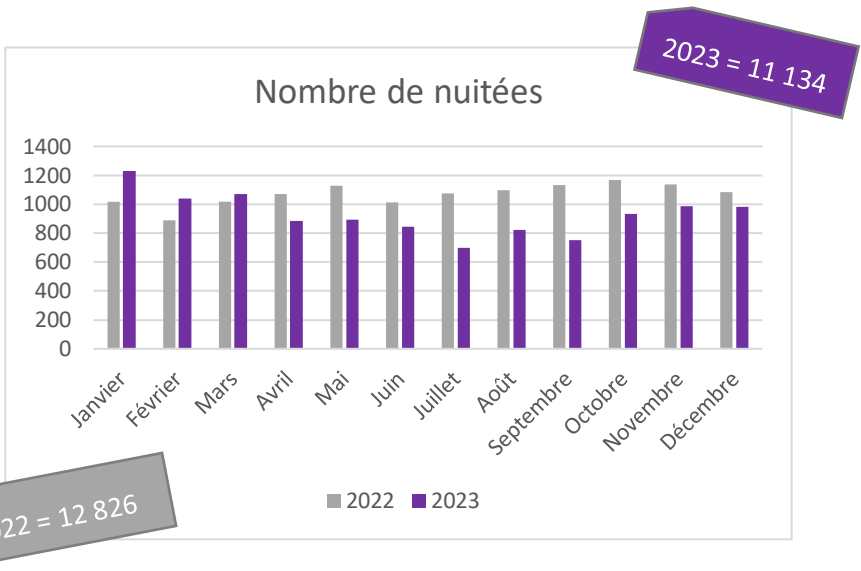
La capacité d'accueil est de 35 places.

La répartition a également évolué au cours de l'année en fonction des directives de l'État selon les besoins repérés. A partir du 1^{er} novembre 2023 les 35 places de mise à l'abris de nuit sur le site de Bergaigne seront réparties comme suit pendant la période hivernale : 25 places à Bergaigne et 10 places à la Margelle.

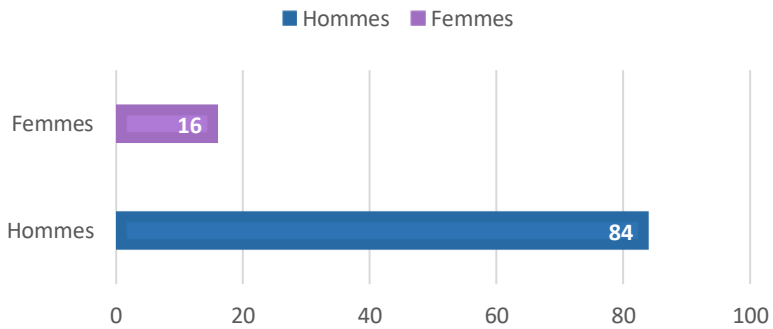
Quelques chiffres

En 2023, 358 **personnes** ont fréquenté l'Accueil de Nuit, ce qui représente 11 134 **nuitées** (capacité annuelle de 12 775) soit un taux d'occupation de 93 % (90% en 2022).

Lieu	Nb de nuits		Taux moyen d'occupation	Nb de personnes hébergées	
	Théoriques	Réalisées		2022	2023
Bergaigne	10640	10 524	84,65 %	343	348
Margelle à compter du 1 ^{er} novembre 2023	61	610	100 %		10



Par sexe (en nb sur l'ensemble des pers. hébergées en 2023)	Pers.	%
Hommes	302	84
Femmes	56	16

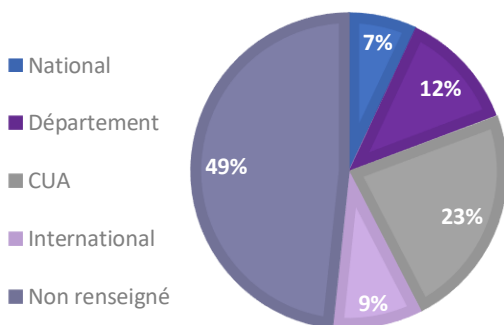


Données relatives aux personnes entrées en 2023

➤ Origine des admissions à l'accueil de nuit

	Nb de personnes	%
National	25	6,98
Département	44	12,29
CUA	83	23,18
International	33	9,22
Non renseigné	173	48,32
Total entrées	358	100

Le pourcentage et la répartition sont identiques en 2022 et 2023.



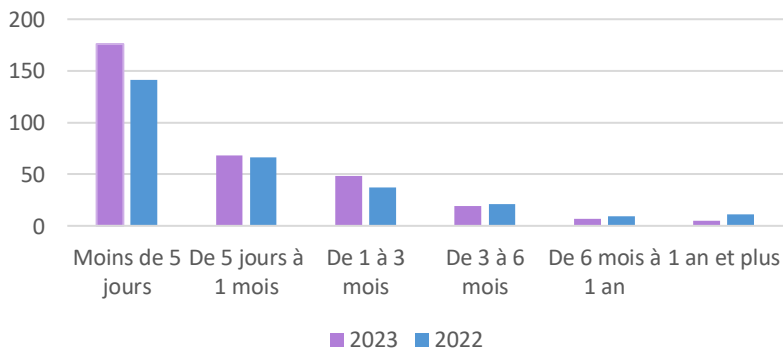
En 2023, 13 personnes en situation irrégulière ont fréquenté l'ADN. Nous ne pouvons pas faire de comparatif avec 2022 car nous ne disposons pas des données nécessaires. Cette donnée sera examinée lors du prochain exercice, nous disposerons alors des outils d'analyses.

Données relatives aux personnes sorties en 2023

➤ Durée moyenne de présence des personnes sorties en 2023 comparée à 2022

	2023		2022	
	Nb de personnes	%	Nb de personnes	%
Moins de 5 jours	176	54,49	141	49,47
De 5 jours à 1 mois	68	21,05	66	23,16
De 1 à 3 mois	48	14,86	37	12,98
De 3 à 6 mois	19	5,88	21	7,37
De 6 mois à 1 an	7	2,17	9	3,16
1 an et plus	5	1,55	11	3,86
Total sorties	323	100	285	100

La durée moyenne de l'accompagnement constatée au moment de la sortie est d'un mois.



La sécurité du site

Un service de gardiennage est mis en place selon les besoins du site. Il a pour but d'assurer la sûreté des biens et/ou des personnes en fonction des événements.

L'éducateur technique de l'association a pour mission de veiller à la sécurité des personnes accueillies. A cet effet, il réalise des contrôles réguliers (vérification de l'état des installations et des matériels) ou à la demande des collaborateurs sous couvert des chefs de service.

Il met en place des actions correctrices selon les dysfonctionnements

L'entretien du site

Il est à noter que nous rencontrons des difficultés quant à la propreté du site (intérieure et extérieure) en raison des incivilités de certaines personnes accueillies (jets d'ordures, bouteilles vides, mégots de cigarettes...).

Des actions de sensibilisation sont organisées régulièrement par l'équipe afin de favoriser le maintien d'un environnement propre et agréable pour tous (atelier « j'aime ma rue »).

L'espace laverie

Le site dispose d'un espace laverie accessible uniquement aux professionnels à destination des personnes accueillies qui sont sans ressources.



Le service blanchissage

Un planning est mis en place par l'équipe éducative afin d'informer les hébergés des dates prévues pour :

- le renouvellement du linge de lit ;
- le linge personnel des personnes accueillies qui sont sans ressources, les autres personnes se rendent à la laverie solidaire.

La gestion des risques

Les événements marquants développés sont ceux évoqués par les salariés au cours de leur entretien annuel réalisé fin 2023.

La configuration des bureaux.

L'accès direct aux bureaux individuels provoque du stress chez les salariés. En effet, cet accès « libre » ne permet pas de gérer les sollicitations en dehors des temps de permanence dédiés. De plus, il est un frein à la confidentialité des entretiens dans la mesure où l'isolation phonique n'est pas satisfaisante.

La vulnérabilité des personnes accueillies

Au-delà de l'orientation de personnes vulnérables (femmes enceintes, santé physique), nous observons d'autres vulnérabilités notamment sur le plan de la santé mentale.

Les moyens humains

Fonction	ETP	
	Jusqu'en juillet 2023	Depuis juillet 2023
Chef de service éducatif	1	1
Educateurs Spécialisés	2	2
Educateur en formation	1	1
Moniteur éducateur	3 (mutualisation avec l'équipe de rue)	
Maître de maison	2.5	4.5
Animateur socio-culturel		1
Total	9.5	9.5

En 2023, l'équipe était composée de 9,5 agents.

Le nombre de personnel de la veille sociale est resté stable en 2023.

Le profil des personnels s'est adapté aux besoins repérés au sein du pôle.

Formation des professionnels

L'association par sa volonté de formation continue propose à chaque salarié un plan de formation adapté à son poste.

Plusieurs salariés ont ainsi pu suivre diverses formations, dont :

- gestion des risques
- précarité et santé mentale
- formation qualifiante de surveillant de nuit
- troubles psychiques et comportementaux
- troubles psychiques et de la personnalité : accueillir et accompagner les situations difficiles et complexes
- face à l'agressivité : se protéger et désamorcer

Organisation managériale

➤ Les réunions


Des réunions régulières sont mises en place au sein du pôle de la veille sociale.

➤ Les entretiens annuels

Chaque fin d'année, une campagne d'entretiens annuels est mise en place par l'association. Un entretien annuel est réalisé par le manager avec chaque collaborateur. Cet entretien est un moment privilégié entre le manager et le salarié comprenant l'entretien d'évaluation et l'entretien professionnel.

Lors de cet entretien, plusieurs items sont abordés :


- les événements professionnels marquants de l'année et/ou problématiques rencontrées sur le poste
- les formations effectuées au cours de l'année
- les savoirs, savoir-faire et savoirs être selon une grille par métier établie par l'association
- le niveau d'atteinte des objectifs fixés pour l'année écoulée
- les objectifs pour l'année à venir
- les demandes et besoins de formation, les souhaits d'évolution
- la qualité de vie au travail



Afin de préparer ce rendez-vous, le salarié dispose de plusieurs outils :

- Le support global de l'entretien annuel,
- La grille d'évaluation du savoir être commune à tous les collaborateurs,
- La grille d'évaluation des savoirs et savoir-faire établie en lien avec les compétences métiers attendues,
- Le plan de développement des compétences (plan de formation) proposé par l'Association,
- L'entretien de l'année N-1.

A compter de 2024, un point intermédiaire de validation va être réalisé par le chef de service du pôle veille sociale avec chaque intervenant social. Cet entretien va permettre de mettre en place des actions correctrices afin de favoriser la réalisation des objectifs et d'apporter un soutien managérial adapté aux besoins identifiés.



Les outils de pilotage

Divers outils sont à disposition du chef de service afin de permettre un suivi et le pilotage de l'activité à savoir :

- un tableau quotidien pour suivre et anticiper les effectifs de la nuit passée et celle à venir. Celui-ci permet un suivi des indicateurs dédiés tels que le taux d'occupation.
- un Relevé d'Activité Journalière pour suivre le nombre de personnes présentes et les prestations apportées.

Organisation de la maintenance

La maintenance des sites est une activité importante car elle concerne des points relatifs à la sécurité, à l'entretien et à l'amélioration des conditions d'hébergement. Les missions liées à la maintenance sont réalisées par des personnels qualifiés.

La maintenance est assurée par un éducateur technique qui intervient à temps plein pour l'ensemble des sites.

Ses missions consistent à réaliser toutes les actions préventives et curatives nécessaires à la sécurité du site, à son entretien et à l'amélioration du cadre de vie.

Lorsqu'il s'agit de travaux complexes, nous faisons appel à des prestataires extérieurs pour les réaliser.

Projet d'établissement

Plusieurs événements sont venus reporter la rédaction du projet d'établissement.

En 2024, les équipes doivent se réunir sur leur site et dispositif respectifs pour travailler le projet d'établissement.

Une réunion de lancement animée par le directeur général va permettre de présenter la démarche et la méthodologie de travail.

Elle permettra :

- de mobiliser l'équipe autour du projet,
- de présenter la démarche,
- de proposer une méthodologie de travail facilitant l'organisation de la réflexion et la production des écrits,
- de définir des groupes de travail et de fixer leurs objectifs.

Conclusion

L'année 2023, contrairement à l'année 2022, n'a pas été particulièrement marquée par la crise sanitaire.

L'année 2024 sera sans doute une année au cours de laquelle nous aurons à relever de nouveaux défis liés à la conjoncture économique, sanitaire et sociale de notre pays.

Nos axes d'amélioration sont d'ores et déjà les suivants :

- harmoniser les pratiques d'accompagnement des deux sites,
- sécuriser l'activité du pôle veille sociale par la mise en œuvre des mesures internes et externes,
- développer le partenariat et le réseau de proximité,
- travailler à l'écriture du projet de service de la ferme Chavatte.

Les événements marquants

Ressources Humaines

Arrivée d'un chef de service au pôle veille sociale en mars 2023.

Renforcement et stabilisation de l'équipe de l'accueil de jour en juin 2023 (8,5 ETP, soit 3 éducateurs spécialisés, 1 éducatrice en apprentissage, 1 animateur, 3,5 maître(sse) de maison).

L'équipe de rue initialement intégrée au pôle veille sociale a intégré le dispositif « équipe mobile sanitaire et sociale » en juillet 2023.

Dès le printemps 2023, des rencontres avec la municipalité d'Arras, la CUA, des architectes se sont tenues afin de travailler sur le projet de la ferme (inclusive) « Chavatte ».

L'écriture du projet social avec l'ensemble de l'équipe éducative du pôle veille sociale, notamment des ateliers cuisine et d'animations, ont créé une réelle dynamique au sein

Quelques rénovations et ateliers d'animations
proposés par l'équipe de l'accueil de jour.



La Margelle se refait
petit à petit une
beauté en attendant
les nouveaux locaux.

Ça y est enfin un peu de
nouveau au sein de l'accueil de
jour !!! En effet, nous avons eu
de nouveaux casiers sécurisés
pour les personnes accueillies.

La Margelle se
renouvelle, elle s'embellit.

L'équipe éducative et
les personnes
accueillies sont
ravis de ces
installations !!!!



Les animations festives et socioculturelles

Organiser un petit barbecue pendant le mois de juillet : quelle bonne idée !!!



Mais l'équipe d'animation a fait encore mieux, elle s'est mobilisée pour un barbecue plus grand, plus festif dans un lieu propice aux rencontres et au partage.

Ce moment a permis de visionner le film du séjour à Sète (réalisé par Magali et son mari) et de voir les participants dans leur épopée. Le repas a laissé le temps aux personnes de se connaître (les membres du Conseil d'Administration, la direction générale, les hébergés et salariés d'Arras, de Belval, les élus, ...) et de s'exercer au tir à l'arc, au badminton.... Un temps fort de cet été 2023.

Fenêtre sur : Et si nous faisons un Brunch ?!

Ce sont les mots de notre Chef de Service M. Stéphane NIQUET, après le succès du repas du 1^{er} septembre, une journée Rose pour l'ouverture d'octobre rose à l'ASA.

Tout d'abord définissons le mot brunch : C'est un mot formé à partir des mots anglais breakfast (petit-déjeuner) et lunch (déjeuner), le principe du brunch est simple : permettre aux lève-tard du week-end de faire un repas suffisamment complet pour tenir jusqu'au soir.

Oui mais on mange quoi ?! Après avoir fait un tour de table avec les accueillis les idées fusent, du bacon, du jambon, des jus de fruits, des œufs brouillés, des viennoiseries, des saucisses et nous faisons des gâteaux dont Jacqueline notre bénévole détient le secret ?!

C'est parti, le 5 octobre après-midi, ateliers découpage de fruits, confection de gâteaux aux pommes et au chocolat ! Merci à notre bénévole Jacqueline de nous avoir aidés durant cette journée de labeur.



Le 31 octobre 2023, la Margelle décide d'inviter l'ensemble des dispositifs d'Arras autour d'un repas concocté par les petites mains des personnes accueillies de la Margelle.

Ce repas est l'occasion de se rassembler tous ensemble pour célébrer Halloween.

Un grand merci aux personnes accueillies qui ont préparé la soupe de potirons / pommes de terre. Ce n'était pas si simple de couper les potirons, les vider puis les couper en petits morceaux. Il a fallu également éplucher toutes les pommes de terre puis les couper en petits carrés. Et, également faire les échalotes.

Ils ont eu de la patience car mine de rien, il nous aura fallu la journée pour tout préparer.

Ils ont fini la journée avec des bras musclés ! Au moins, ils ont fait leur séance de sport hahaha !



L'Équipe Mobile

Les objectifs de l'action

- aller à la rencontre des personnes se trouvant en situation d'exclusion, parmi lesquelles les personnes ne sollicitant pas ou plus les services de droit commun (de par leurs difficultés, leur non connaissance ou leur propre volonté) ;
- rencontrer toute personne sans distinction ni discrimination au regard de l'âge, des ressources, de l'état de santé, du genre, de l'orientation sexuelle, de la nationalité, du statut administratif, etc. (cf. Référentiel Maraudes et Samu Sociaux) ;
- intervenir là où se trouvent les personnes, notamment à la rue, en fonction du périmètre d'intervention et du contexte local. Pour rappel, certains espaces peuvent être soumis à autorisation (gares, espaces privés...).

Le public

Toute personne se trouvant dans une situation d'exclusion, à la rue et sans abri.

Contenu de l'action

- assurer les maraudes sur l'arrondissement d'Arras soit 369 communes,
- intervenir suite aux appels du 115, des partenaires ou des citoyens,
- aller à la rencontre des personnes sans abri, ou en logement précaire,
- créer et maintenir le lien avec les personnes accompagnées et identifiées,
- prendre en compte les besoins primaires, et faire valoir les droits des personnes,
- apporter une écoute appropriée et proposer un accompagnement en fonction des demandes repérées,
- proposer un accueil inconditionnel au travers d'un bureau dédié à cette activité,
- travailler en partenariat.

Bilan de l'action

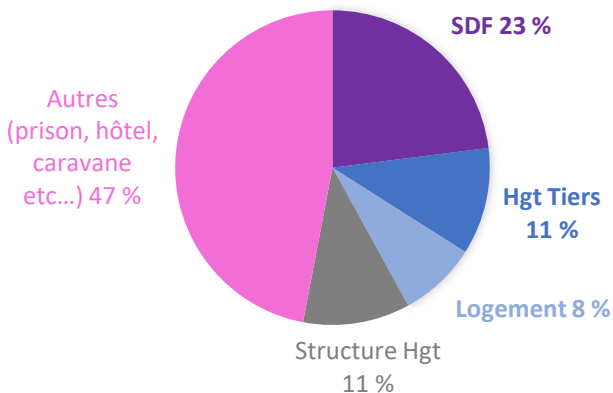
Travail de rue :

420 personnes identifiées ont été rencontrées par l'équipe en 2023, une dizaine de ces personnes sont accompagnées régulièrement par notre équipe. Pour les autres, il s'agit souvent d'accompagnement ponctuel pour des orientations, des ouvertures des droits et d'assistance.

Parmi ces personnes : 321 hommes (76%) et 99 femmes (24%).

75% des personnes rencontrées sont originaires de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA).

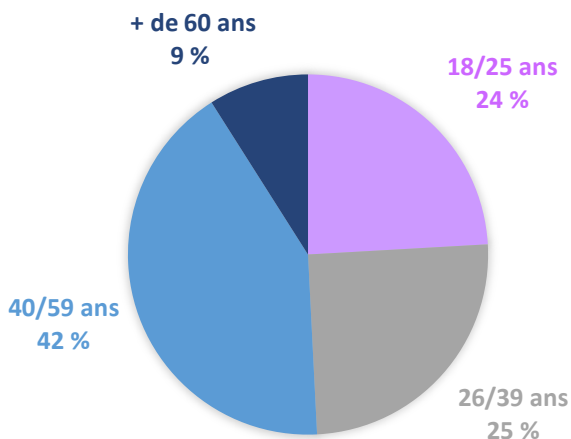
Près de 23% des personnes rencontrées n'ont pas de domicile et vivent à la rue ou en squat. Environ 11% des personnes étaient hébergées chez des tiers ou par leur famille au moment de la rencontre, ce qui reste souvent une solution très fragile. 8% ont un logement.



En 2023, un total de **3272 rencontres** ont été effectuées par l'équipe de rue dont 2355 lors des maraudes quotidiennes, 218 suite à un signalement du 115, 321 suite aux appels directs des partenaires (SIAO, Police Municipale, CHA...). Les sollicitations dites « Directes » ont augmentés d'environ 50% Ce qui met en avant le travail de communication et d'identification de nos services auprès des partenaires.

Les plus de 40 ans représentent 51% des personnes rencontrées lors du travail de rue (dont 42% pour les 40/59 ans et 9% pour les plus de 60 ans).

Les 26-39 ans représentent 25% et les 18-25 ans 24%.



Durant ce travail de rue, l'équipe a pu distribuer près de **1115 boissons (soupe, café) et/ou aides alimentaires** et **155 aides matérielles (couvertures/duvets, vestiaires, kit hygiène).**

Lors des maraudes, l'équipe de rue réalise au quotidien un travail d'orientation et d'accompagnement, non seulement vers les différents services de l'ASA (CHRS, Accueil de Jour, Accueil de Nuit) mais aussi vers d'autres partenaires tels que le SIAO ou le Centre Hospitalier d'Arras...

En 2023 **581 accompagnements** physiques/transports ont été effectués suite à une rencontre lors du travail de rue soit une augmentation de 79% pour cette mission.

Permanences :

L'équipe mobile sociale d'Arras propose depuis de nombreuses années une permanence où sont reçues les personnes rencontrées en maraude afin de les aider dans leurs démarches administratives.

En 2023, **373 entretiens** ont été réalisés lors de ces permanences contre 226 en 2022 soit une augmentation de 60,5 %

34 % des personnes reçues sont à la rue, 25% sont hébergées chez un tiers ou au domicile parental.

ANALYSE

L'année 2023 a été marquée par un travail en complémentarité entre les équipes mobiles sanitaires et sociales de l'ASA. Ce travail en étroite collaboration a permis d'offrir aux personnes rencontrées un diagnostic médico-social affiné.

Cette permanence qui se tenait dans les locaux du SIAO depuis quelques années a été relocalisée au sein du service santé de l'ASA.

Lors de ces permanences l'équipe accompagne les personnes dans leurs démarches administratives, les orientent vers les partenaires et peuvent également leur proposer un accompagnement physique.

L'année 2023 a mis en avant le changement de profil de la population que nous accompagnons.

En effet le public dit marginalisé est en nette diminution. L'équipe sociale ayant observé une baisse des situations en rue ou en squat, au profit de personnes en situation d'errance résidentielle plus enclines à intégrer les dispositifs d'hébergement.

Néanmoins, il est encore difficile, pour ces personnes, de changer leurs habitudes de vie. C'est pourquoi, elles sont encore souvent rencontrées en rue lors des maraudes. Un travail en partenariat est effectué entre l'équipe sociale, l'équipe LHSS mobile et le Service AVRIL afin d'aider ces personnes à construire leurs nouveaux repères et de les accompagner dans ce nouveau parcours d'insertion par le logement.

Rapport Annuel

Pôle Veille Sociale

Activité 2023

Site
Du Ternois



Association d'Aide aux Sans-Abri
70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

☎ 03.21.55.01.12



SOMMAIRE



PRÉSENTATION DU PÔLE VEILLE SOCIALE

P.121 Présentation par :

- ✓ Pierre MUSSET
- ✓ Michaël MORAIS

P.125 Nous connaître

- Les missions
- Composition de l'équipe
- Les dispositifs

P.128 L'accueil de jour

- Les Objectifs
- Le public
- Contenu de l'action
 - P.129 Quelques chiffres
 - P.133 Analyse

P.136 L'accueil de nuit

- Les Objectifs
- Le public
- Contenu de l'action
 - P.136 Quelques chiffres
 - P.137 Analyse

P.139 InTerVal

- Les Objectifs
- Le public
- Contenu de l'action
 - P.141 Quelques chiffres
 - P.142 Analyse

P.143 LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

PRÉSENTATION DU PÔLE VEILLE SOCIALE SITE DU TERNOIS

Par Pierre MUSSET

Directeur Général

Chères et chers partenaires de l'ASA,

nous sommes heureux avec tous les salariés de notre site du Ternois de vous présenter dans les pages qui suivent notre activité dans cette partie de l'arrondissement.

Depuis notre installation en 2016 à l'abbaye de Belval pour apporter des réponses concrètes et rapides aux personnes dans le besoin, notre site est devenu un carrefour indispensable dans l'aide aux sans-abri.

Cette expérience est l'exemple type de la réussite des volontés complémentaires dans un intérêt commun.

Les élus du territoire, l'État, l'association de Belval et les partenaires associatifs ont fait en sorte que cette expérience se réalise, se poursuive et se renforce.

L'arrivée d'un nouveau dispositif Interval est de ce point de vue très significative !

Vous allez vous rendre compte par vous-même de la richesse de notre travail dans ce secteur, de l'implication de notre équipe, de son professionnalisme pour venir en aide aux sans abri.

L'adaptabilité de nos salariés est à souligner également pour assurer la réalisation de l'objectif de l'association en prenant en compte les spécificités du territoire.

Bonne lecture et merci encore de votre soutien.

Par Michaël MORAIS

Chef de service

La ruralité a besoin d'aide, de soutien et d'une vigilance accrue pour éviter une multiplication des situations précaires.

Plus d'une centaine de personnes à la rue ou isolées dans des logements insalubres ont eu recours au service de l'ASA durant l'année 2023.

L'ASA se développe en apportant aide et soutien à cette population, par l'accueil de jour et de nuit situé dans la commune de Troisvaux. Vous apprécierez dans ce livret le travail fait par l'équipe, suivi éducatif, ouverture de droits, animations, aller vers...

Le partenariat est un maillon essentiel dans notre travail quotidien avec les résidents, un accompagnement pluridisciplinaire permet un travail de qualité pour les amener à développer leur autonomie dans cette société dont ils se sont écartés. Les rencontres entre partenaires ont permis une meilleure coordination dans les projets des résidents, une réactivité et une amélioration des réussites de parcours avec 87 sorties du dispositif.

L'ASA a développé, par son engagement avec l'Etat et ses partenaires, un projet innovant « InTerVal ».

Une première réalisation sur le territoire français, un accueil dédié aux auteurs de violences conjugales « pour un secteur rural » ... Ecartant la violence du foyer familial et sécurisant les victimes, par cet éloignement du présumé auteur jusqu'à la date de son jugement.

Sept présumés auteurs de violences conjugales ont été accueillis sur ce dispositif sur une durée moyenne de séjour de quatre mois.

Le développement ne fait que commencer pour répondre aux différentes problématiques mises à jour dans le secteur rural, l'échange avec les partenaires ne fera que se renforcer pour donner à ce territoire des réponses appropriées aux problèmes de sa population la plus fragile...

Merci et bonne lecture à tous.

En 2016,

Création d'un lieu d'accueil d'urgence, ouverture de 10 places d'Hébergement d'Urgence au sein de l'Abbaye de Belval, ainsi que la mise en place d'une équipe mobile dans le milieu rural (équipe de rue et accueil de jour en camping-car).

En 2017,

Face à la saturation du dispositif créé dans le Ternois, nous obtenons l'aide de l'État afin d'ouvrir 10 places supplémentaires, ce afin de répondre aux besoins de ce territoire rural.

En 2018,

Nous continuons à développer nos actions dans le Ternois par l'ouverture de logements ALT (gérés ce jour par le service accompagnement) et la mise en place d'une ferme à vocation sociale (projet abandonné ce jour dans le Ternois).

Nous recevons également la réponse favorable à l'appel à projet pour la réalisation d'une pension de famille de 25 places au sein de l'Abbaye de Belval. (Projet en réflexion pour d'autres communes dans le Ternois).

En 2020,

Les réflexions autour des travaux sur l'humanisation des places d'hébergement d'urgence dans le Ternois sont avancées, le travail continue dans ce sens encore aujourd'hui.

Les missions

Satisfaire les besoins élémentaires des personnes accueillies de manière inconditionnelle (repas et hébergement), construire un parcours vers l'autonomie, avoir un suivi du parcours résidentiel au cas par cas.

Ce service est ouvert 24 h / 24 h et 7 j / 7 j

Au sein de ce dispositif, l'équipe se compose de :

- deux éducatrices spécialisées,
- deux moniteurs éducateurs,
- deux maîtres de maison, pour l'entretien de la maison avec les résidents,
- une aide-soignante et l'infirmière d'Arras à 20%,
- deux animatrices/ gestion du collectif,
- Les veilleurs sont des prestataires « Maximum service »,
- un responsable de site.

Les dispositifs

- Accueil de jour
- Accueil de nuit
- Site d'InTerVal (accueil d'auteurs de violences intra familiales)

L'Accueil de Jour « Belval »

Les objectifs

Assurer un accueil inconditionnel, à toute personne qui en manifeste le besoin :

- aider la personne à retisser des liens sociaux à travers la participation à la vie de l'accueil de jour ;
- aider la personne à se retrouver dans la dignité, notamment par un travail sur l'image de soi, le bien-être, l'hygiène ;
- favoriser la relance du projet de vie et faire émerger le désir d'insertion
- permettre à chacun de retrouver l'accès à ses droits et devoirs ;
- favoriser, en lien avec des lieux de soins, les démarches relatives à la santé et notamment l'accès aux soins.
- travailler l'autonomie de la personne et assurer ses capacités à la gestion d'un logement.

Le public

Toute personne sans-abri ou mal logée, orientée par le SIAO/115.

Contenu de l'action

L'accueil de jour est situé sur le site de l'Abbaye de Belval, 437 rue principale - 62130 TROISVAUX. Il est un espace convivial et de proximité qui offre une mise à l'abri en journée, sans condition, à toute personne en situation d'exclusion, d'errance ou de grande précarité.

Il offre les besoins primaires en offrant des repas (matin / midi / soir) et l'hébergement.

Il favorise la sociabilité, l'échange et l'abri pendant la journée. Il permet de recréer du lien social.

Après cette création de lien l'ADJ propose un accompagnement social, l'appui aux personnes accueillies pour le recours aux droits sociaux en particulier, pour leurs ressources et leur couverture médicale.

Ce lieu propose également des services tels que des conseils, une orientation travaillée avec le SIAO « Hors les murs », un accompagnement social, des soins.

L'accueil de jour est un espace où les personnes peuvent se reposer, discuter, prendre une douche, faire des lessives et bénéficier d'un accueil chaleureux.

Il organise également des activités liées à l'estime de soi et à la participation citoyenne, comme des ateliers d'écriture, des ciné-débats et des groupes de parole.

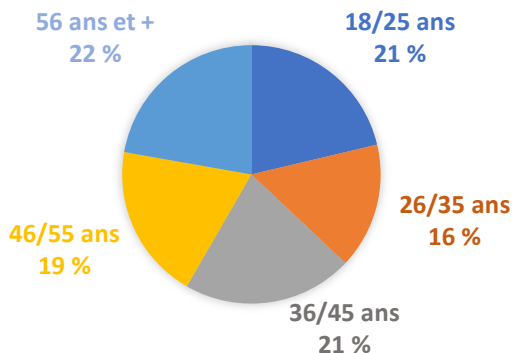
Ces lieux sont des tremplins pour repartir avec de meilleures chances, et ils contribuent à la dignité, au bien-être des personnes en situation de précarité et à travailler l'autonomie du résident.

Quelques chiffres

Pour l'année 2023, **108 personnes** ont été accueillies sur le site de Belval (75% sont des hommes et 25% sont des femmes).

Ce qui représente en moyenne 19 personnes accueillies par jour pour une durée moyenne de séjour de **2 mois**.

Ces personnes représentent toutes les catégories d'âge comme le montre ce graphique :



16 personnes ont été orientées par de l'équipe de rue de l'ASA et près de 63 personnes ont été orientées par le SIAO/115.

60 personnes sont originaires du département du Pas-de-Calais.

23 personnes se retrouvent à la rue sans solution d'hébergement suite à des ruptures familiales (familiales, conjugales, amicales) qui sont la principale raison des admissions.

Près de **6 675 douches** ont été prises et plus de 814 lessives ont été réalisées.

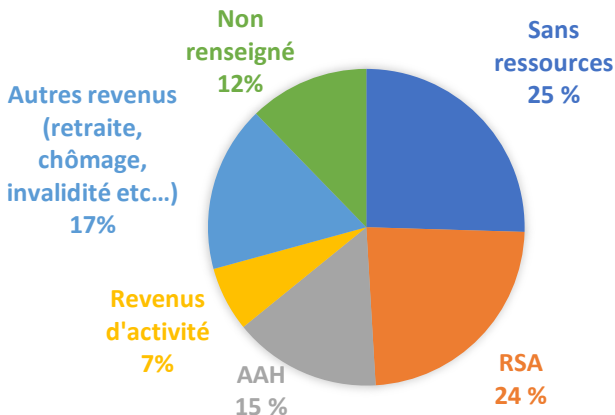


Près de **17 299 repas** (petits déjeuners, déjeuners, dîners) ont été pris.

69 personnes ont des problèmes de santé, 47 en lien avec un problème d'addiction.

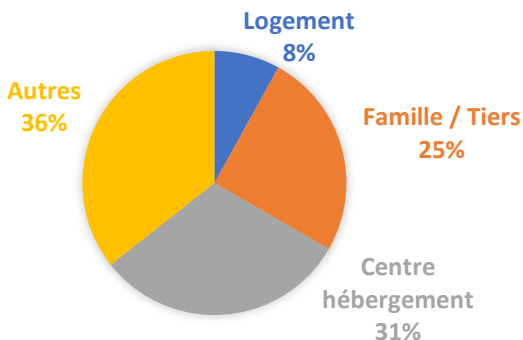


27 personnes accueillies sont sans ressources, 16 résidents sont sous le régime de l'AAH et 25 sont allocataires du RSA.



Suite à leur passage dans le dispositif **87 personnes** sont sorties avec une solution d'hébergement.

- 33% d'entre elles ont intégré des dispositifs adaptés à leurs problèmes. (ALT, STAB, Maison relais...).
- 37% ont travaillé leur départ avec un bilan positif.
- 56% ont retrouvé un logement par leurs propres moyens (18% ne donnent pas l'information du lieu de relogement, 17% retournent en famille, 7% chez des amis).



Le principal motif de demande d'intégration est l'absence de logement, avec pour les chiffres principaux :

- 22% de décohabitation avec sa famille,
- 19% de SDF isolés,
- 15% de sortie d'hébergement d'urgence (échec de la prise en charge en CHRS par exemple)
- 10% de décohabitation avec un lien amical,

L'accès à l'emploi semble fermé aux personnes intégrant nos dispositifs, les chiffres montrent une stagnation de 41% de demandeurs d'emploi à l'entrée comme à la sortie du dispositif.

Seulement 8 personnes
ont travaillé (CDD/CDI)

Notons que l'activité de l'équipe de rue s'est transférée sur un soutien à l'accueil de jour (suite à de nombreux arrêts maladie sur le service) et à la nouvelle équipe LHSS Mobiles, plus adaptée aux problèmes rencontrés dans les suivis du territoire.

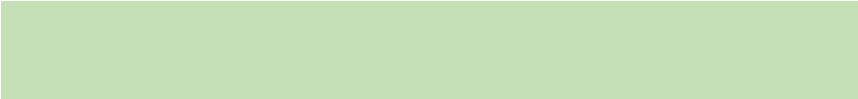
ANALYSE

Nous constatons pour cette année 2023, une stabilité dans le nombre et le motif des personnes accueillies, comme en 2022, les accueils sont faits suites à des ruptures de situations fragilisées par la précarité. A cela, il convient de préciser l'importance des pathologies psychiatriques lourdes, et des prescriptions médicales complexes. Ces traitements ont imposé à l'équipe de travailler en partenariat avec une pharmacie pour établir les cadenciers et mettre en place avec l'infirmière de l'ASA un protocole de suivi et de rencontres hebdomadaires.

L'emploi et les formations, dans le territoire du Ternois semblent très difficiles d'accès à nos résidents : peu de compétences ou des difficultés de santé importantes, pas de mobilité sur le secteur et difficulté à la mobilisation (pour sortir de revenu comme le RSA qui semble un aboutissement pour certains.)

Des animations intra-muros sont effectuées avec les résidents et en lien avec « l'association abbaye de Belval ». Celle-ci permettent à l'équipe éducative de révéler les compétences de certains et de créer du lien entre les personnes.

Cette année 2023 a accueilli un nouveau chef de service adjoint sur le secteur du Ternois, celui-ci à renforcé le partenariat et a rencontré les acteurs du territoire pour faire connaître l'ASA. L'organisation a été revue et a permis de clarifier le rôle de chacun des salariés.



Suite à ces constats nous estimons que ce service réalise son objectif principal et poursuit son but d'accueillir toute personne sans abri ou mal logée sur ce territoire. Il permet la restauration et l'hébergement du public en grande précarité. La création de lien et le professionnalisme des équipes permettent le travail d'un projet personnalisé amenant l'insertion et l'autonomie des personnes accompagnées. Il est un maillon important dans la chaîne des solutions proposées sur le territoire en lien avec nos partenaires.

Compte tenu de l'analyse de l'activité, en perspective, il sera question de :

- continuer à renforcer le partenariat existant ;
- amplifier nos réponses aux problématiques identifiées notamment sur le sujet de la mobilité pour faciliter l'insertion et la recherche d'emplois/formations ;
- travailler le projet d'humanisation des locaux avec les acteurs du Ternois pour améliorer la prise en charge ;
- amener la formation sur site pour aider les résidents à retrouver le chemin de l'emploi ;
- développer le lien avec les partenaires de santé.

L'Accueil de Nuit « Belval »

Les objectifs

Accueillir pour la nuit, de manière inconditionnelle, des personnes sans abri en situation de détresse.

Le public

Personnes de plus de 18 ans (homme ou femme) orientées par le SIAO/115.

La capacité d'accueil est de 26 places.

Contenu de l'action

Proposer un accueil pour la nuit sur le site situé à l'Abbaye de Belval, 437 rue principale - 62130 TROISVAUX

Quelques chiffres

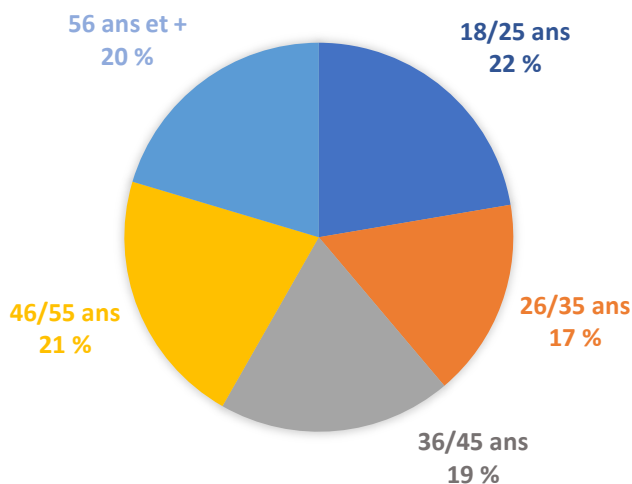
Durant l'année 2023, **103 personnes** ont fréquenté l'accueil de nuit, soit 77 hommes (74%) et 26 femmes (26%).

Ce qui représente 7 905 nuitées pour une durée moyenne de séjour de 3 mois.

Stabilité des chiffres entre 2022 et 2023.

Aucune différence notable n'est à noter, le public étant le même que celui de l'accueil de jour.

Tranches d'âge :



ANALYSE

Au regard de l'activité, ce site démontre son intérêt de mise à l'abri des personnes sans solution d'hébergement sur le territoire du Ternois.

Il est repéré comme un lieu d'accueil pour des situations d'urgence par nos partenaires du secteur.

En perspective, il sera question de :

- maintenir le partenariat actuel avec la gendarmerie et les services de santé
- réfléchir à l'humanisation des locaux pour une meilleure prise en charge

Les objectifs

La prise en charge des auteurs de violences conjugales s'inscrit dans la continuité de la loi n°2006-399 du 04 avril 2006, en assurant, non seulement l'effectivité de l'éviction de l'auteur de violences du domicile conjugal, la prise en charge de la victime par le service d'aide aux victimes territorialement compétent, mais surtout un accompagnement visant à impliquer l'auteur dans le cadre d'une réflexion sur son passage à l'acte et ses conséquences, sur son comportement violent et sur les origines de celui-ci.

Le public

Auteur de violences intrafamiliales.

Contenu de l'action

Le dispositif a pour vocation d'accueillir des hommes suspectés d'avoir commis des violences conjugales et placés sous contrôle judiciaire, assorti d'une mesure d'éviction du domicile familial dans l'attente de leur jugement. Il est non mixte et a une capacité d'hébergement de quatre personnes en simultanée.

Il est décomposé en trois aspects :

- un volet « hébergement » assuré par l'association abbaye de Belval ;
- un volet « responsabilisation » géré par l'Association Socio-Educative et Judiciaire ;
- un volet « accompagnement socio-éducatif » pris en charge par l'Association Aide aux Sans-Abri.

Il a un triple objectif :

- protéger les victimes ;
- permettre l'éviction du domicile conjugal de l'auteur des violences en apportant une réponse d'hébergement en dehors du cercle familial ou amical, souvent propice à l'entretien du déni ;

- prévenir la récurrence en apportant un accompagnement renforcé de l'auteur lui permettant de sortir du cycle des violences intrafamiliales.

La réussite de cette expérimentation réside dans la qualité du partenariat construit et acté par la présente convention. Il vise, d'une part, la fluidité des relations (transmission d'information, temporalités d'interventions) entre les signataires et, d'autre part, la tenue d'un discours cohérent de responsabilisation des auteurs de violences conjugales.

Quelques chiffres

Chiffres liés à la prise en charge :

- 7 personnes ont été prises en charge depuis l'ouverture du dispositif en avril 2023.
- 4 personnes ont moins de 35 ans, 3 moins de 50 ans.
- la durée moyenne du contrôle judiciaire est d'environ 2 mois.
- 4 personnes véhiculées
- 3 personnes sans emploi, 3 en CDI, 1 intérimaire

ANALYSE

Le dispositif a mis du temps à se mettre en place notamment en raison du manque de mobilité des personnes susceptibles d'être hébergées.

Initialement prévu sur le tribunal d'Arras, réflexion à étendre pour l'ouverture du dispositif sur le tribunal de Béthune.

Les groupes de parole collectifs seront créés à partir de janvier 2024. Ils n'avaient pas pu être instaurés auparavant faute d'un nombre suffisant de participants.

Le psychologue dédié au dispositif rencontre tous les 15 jours les personnes hébergées dans le dispositif.

Ce dernier bénéficie d'un éducateur dédié qui gère le collectif, veille à la présence des personnes. À chaque arrivée, le lien est systématiquement fait avec la gendarmerie de St-Pol-sur-Ternoise pour leur fournir les indications concernant l'identité de la personne et les modalités de son contrôle judiciaire.

Les événements marquants

MAI

JOURNÉE « VÉLO »

Randonnée pédestre ou VTT, stand sur la mobilité avec les partenaires du secteur.



Les accueillis ont enfourché leur VTT pour une balade de 15 km.

JUILLET

LE BARBECUE A BELVAL



Cette journée a permis aux membres du Conseil d'Administration, la Direction Générale, les hébergés, les salariés, les élus de se connaître et de s'exercer au tir à l'arc, au badminton, ...

Ce moment a permis de visionner le film du séjour à Sète

« NETTOYONS LA NATURE »

AOÛT

Nettoyage dans la commune de Troisvaux aux alentours de l'Abbaye.



SEPTEMBRE

PELOUSE ET CARRÉ DE JARDINAGE DANS L'ABBAYE



Un bon coup de neuf pour les futures plantations !

REPAS DES HÉBERGÉS

DÉCEMBRE



Rapport Annuel

Pôle Santé

Activité 2023



Association d'Aide aux Sans-Abri

70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

☎ 03.21.55.01.12

SOMMAIRE



PRÉSENTATION DU PÔLE SANTÉ

P.149 Présentation par :

- ✓ Pierre MUSSET
- ✓ Sandra PAWLOW

P.154 Nous connaître

P.155 L.H.S.S. HÉBERGEMENT

- Les objectifs de l'action
- Le public
- Contenu de l'action
- BILAN

P.160 L.H.S.S. MOBILE

- Les objectifs de l'action
- Le public
- Contenu de l'action
- BILAN

P.164 ANALYSE

P.166 ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

P.173 LEXIQUE

PRÉSENTATION DU PÔLE SANTÉ

Par Pierre MUSSET

Directeur Général

Chères et chers partenaires de l'ASA,

nous sommes heureux avec tous les salariés de notre pôle santé de vous présenter dans les pages qui suivent notre activité 2023.

L'arrivée du LHSS dans nos dispositifs en 2016 a concrétisé la volonté de l'association de pouvoir apporter des réponses rapides et spécifiques aux questions qui touchent à la santé des plus démunis notamment les personnes à la rue.

Lier la santé au social a toujours été un des objectifs de l'association qui voit son action dans une dimension complémentaire. Les cas étant complexes par nature, la sollicitation des spécialistes est plus que nécessaire dans l'intérêt du public accompagné.

L'année 2023 voit l'arrivée de nos LHSS Mobiles avec l'idée d'élargir notre action et nos interventions en allant vers le public à la rue, dans les structures d'hébergement ou dans les accueils de jour.

Le bilan de l'année, comme vous allez le constater par vous-même, témoigne de l'intérêt de cette expérience, de son ancrage dans un tissu local et partenarial et de la nécessité de la renforcer.

En parcourant ce document, vous allez vous rendre compte de la richesse de notre travail dans ce secteur, de l'implication de notre équipe, de son professionnalisme, de son adaptabilité et de son souci permanent de venir en aide aux sans-abri.

Bonne lecture et merci encore de votre soutien.

Par Sandra PAWLOW

Cheffe de service

Chères et chers partenaires de l'ASA,

l'Organisation mondiale de la Santé définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité.

Partant de cette définition et forte de son expérience, l'ASA a mis en évidence les difficultés de garantir l'obligation de protection individuelle des sans-abri, l'aggravation des inégalités en matière d'accès à la santé et aux soins et les conséquences néfastes de la précarité sur l'état de santé.

S'appuyant sur le dispositif des Lits Halte Soins Santé Hébergement de l'ASA, l'année 2023 a vu le développement de son Pôle Santé par la création d'un service LHSS Mobiles.

Ce dernier intègre l'esprit du « Aller vers », dans l'objectif d'être au plus près des personnes démunies afin de permettre un accès à la santé et une réinsertion dans un parcours de soins coordonné.

« Aller Vers » qui se développe par des permanences hors les murs et les maraudes.

Vous trouverez au fil de ses pages ses missions de repérage, d'évaluation et d'accompagnement médico-psycho-social auprès des personnes en situation de grande précarité.

2023 fut l'année du développement à bien des titres : professionnel, partenarial, territorial... mais elle fut marquée également par la multiplication des actions de communication, la concrétisation de projets, et par l'accès à la formation pour les équipes.

Conscient de la nécessité du travail en pluridisciplinarité et du besoin de l'expertise des professionnels, le Pôle santé a formalisé par conventions de nombreux partenariats notamment avec la CPAM, les Services de Tutelle, l'AUDASSE, la Vie Active, l'OAF...

Les équipes, identifiées, ont su s'inscrire dans le maillage territorial en devenant des équipes ressources lors des instances telles que les GRAP, GRSP, CLS, CLSM, CTECH.

N'ayant cessé de s'adapter aux personnes rencontrées, l'équipe mobile sanitaire déploiera dès 2024 son savoir-faire, ses compétences et son savoir être, à bord d'un van totalement aménagé pour les entretiens et les soins sur l'ensemble de son territoire d'intervention, soit les 369 communes qui composent l'arrondissement d'Arras.

2023 aura confirmé la nécessité d'organisation des soins auprès des personnes en situation de grande précarité.

La coordination des parcours et de l'accès à la santé prend une dimension de plus en plus essentielle dans les actions visant à mieux répondre aux attentes des usagers.

La notion de parcours de soin et de vie de ce public exige des interconnexions et des complémentarités d'intervention entre social, médico-social et sanitaire. C'est pourquoi le travail en étroite collaboration, expérimenté entre l'équipe mobile santé et l'équipe mobile sociale de l'ASA, se poursuivra dans l'objectif de créer un dispositif global d'aller-vers dans une logique de proximité et de complémentarité.

« La santé est beaucoup plus que l'absence de maladie. » *Alexis Carrel*

Dispositif d'hébergement des personnes sans domicile fixe, présentant une problématique santé aiguë (ne nécessitant donc pas une hospitalisation), permettant la mise en place d'un suivi thérapeutique, d'un accompagnement social, d'une offre de prestations d'animation voire une éducation sanitaire.

L.H.S.S. Hébergement

Les objectifs

Accueillir des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue.

Le public

Personnes majeures sans domicile fixe et/ou mal logées.

Capacité conventionnelle : **8 places** pour un total de 2920 journées théoriques.

Contenu de l'action

- proposer un hébergement adapté,
- proposer un suivi médical par notre médecin et l'infirmière en adéquation avec les problématiques de santé,
- assurer des soins d'hygiène,
- assurer un accompagnement socioéducatif adapté en vue d'une orientation vers des dispositifs adaptés,
- proposer des activités annexes : animation, activités d'insertion, etc.

Durant l'année 2023, **17** admissions ont été réalisées soit 16 hommes et 1 femme, soit une augmentation des admissions de 30 %.

Pour la 3^e année consécutive les LHSS maintiennent un taux d'occupation à **99** % avec 2900 nuitées occupées sur 2920.

La durée moyenne de séjour est de **171 jours** contre 240 jours en 2022 soit une prise en charge de 15 mois contre 20 mois en 2022. Nous pouvons expliquer cette baisse de durée d'accueil par le développement du travail partenarial permettant des orientations plus rapides et adaptées.

A leur admission, les principaux motifs de prises en soins sont une nouvelle fois pour cette année 2023 l'altération générale de santé avec dégradation physique importante, dénutrition et épuisement, ainsi que l'addictologie.

Le savoir de faire de l'ASA en matière de prise en soins dans le domaine de l'addictologie est dorénavant identifié et reconnu par les partenaires, engendrant des orientations par ces derniers vers notre dispositif LHSS.

55 % des personnes accueillies en 2023 présentaient une pathologie associée à l'addictologie (en plus de leur pathologie initiale.), 30% une souffrance psychique, et 50 % un profil de poly consommation.

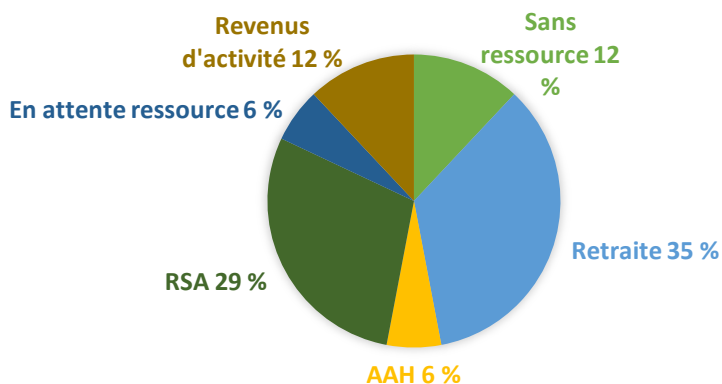
La moyenne d'âge des usagers est de 59 ans et 3 mois contre 61 ans et 3 mois en 2022.

La tranche d'âge la plus représentative pour cette année 2023 est toujours celle des 56 ans et plus, avec 10 personnes sur 17 de plus de 56 ans.

Malgré cela le public 56 ans et plus représente 58,82% en 2023 des admissions contre 76,92% en 2022 et les 46/55 ans 35,3% soit une augmentation de 10% par rapport à 2022.

Le développement des LHSS mobiles a permis le repérage d'une population plus jeune nécessitant une prise en soins. Ces personnes fréquentant peu les services d'urgences « classique », leur orientation vers le dispositif LHSS était faible.

12 % des personnes présentes étaient sans ressources à leur arrivée contre 15 % en 2022, 35% bénéficiaient d'une pension de retraite ou équivalent, 6 % de l'AAH, et 29 % le RSA.



30% ne possédaient pas de couvertures sociales et 41 % une CMU-C .

100% des personnes sont originaires de la Communauté Urbaine d'Arras.

Lors de leur sortie 67 % des personnes accueillies ont été orientées vers du logement adapté, 100 % avec une couverture médicale et des revenus pérennes.

54% des orientations vers le dispositif émanent des équipes mobiles sanitaires et sociales, puis par les centres hospitaliers à hauteur de 24 %.

BILAN

9 personnes sont sorties du dispositif en 2023 contre 5 en 2022.

Nous pouvons observer une augmentation conséquente du nombre d'admissions en 2023 sur le dispositif LHSS, (+ de 30 %) s'expliquant par un repérage de situations sanitaires précaires par l'équipe mobile des LHSS.

Bien que l'offre de prise en charge s'étoffe pour l'ASA, force est de constater que le nombre de places est insuffisant face aux besoins.

En 2023 sur 42 demandes réceptionnées par les LHSS hébergement il est à noter que 15 personnes n'ont pu être accueillies pour cause d'effectif complet.

Les objectifs

Participer au repérage, à l'évaluation et à l'accompagnement médico-psycho-social des personnes en situations de grande précarité.

Veiller à la mise en place d'un parcours de soins adapté, coordonné et en accord avec les souhaits de l'utilisateur.

Orienter les personnes vers les dispositifs de droit commun.

Rencontrer les publics vulnérables éloignés du système de soins dans leurs lieux de vie, en accueil de jour, en rue.

Développer « l'aller vers » dans le domaine de la santé. Être l'interface avec les partenaires médicaux, médico-sociaux.

Rechercher des solutions médico-sociales et sociales en s'appuyant sur des partenariats actifs.

Mettre en place des actions de prévention et d'information.

Le public

Personnes majeures en errance médicale, en souffrance psychique, physique, présentant des addictions.

Usagers des Accueils de Jour et de Nuit, publics suivis par les MDS, CCAS, travailleurs médico-sociaux, mandataires, les centres hospitaliers...

Les personnes isolées et en grande précarité dans les logements, sans abri, fragiles.

Contenu de l'action

- Proposer une coordination du parcours de soins.
- Proposer un suivi médical en adéquation avec les problématiques de santé.
- Assurer des soins d'hygiène, d'estime de soi, d'éducation thérapeutique.
- Assurer un accompagnement socioéducatif adapté en vue d'une orientation vers des dispositifs adaptés.
- Proposer des actions de prévention et d'information
- Réaliser des permanences et interventions délocalisées sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Arras soit 369 communes. (ACJ, CAES, domicile...)

- Permanences et interventions au sein des Accueils de jour de l'ASA.
- Permanences au sein des locaux du L.H.S.S au 70 rue Gustave Colin à Arras.
- Permanences au sein des locaux du site de Belval au 370 rue Principal à Troisvaux.
- Maraude en lien avec les équipes de rue de l'ASA.
- Permanence dans les locaux de nos partenaires conventionnés (ATPC, Vie Active, AUDASSE).
- Participations aux instances (GRAP, GRSP, CLS-CLSM).
- Apporter une expertise aux professionnels de la santé et du social de droit commun.

BILAN

En 2023 l'équipe LHSS Mobiles a pris en charge **286 personnes** dont 104 personnes hors dispositifs de l'ASA. 38 % sont sans emploi, 53% n'ont pas de couverture sociale.

1675 interventions ont été réalisées par l'équipe dans le cadre des maraudes, permanences ou VAD.

80 % de ces personnes sont des hommes avec un âge médian de 38 ans.

Ont eu lieu cette année :

- **550** entretiens infirmiers.
- **514** soins.
- **64** accompagnements personnalisés à un RDV médical.
- **268** maraudes sur l'ensemble des 5 EPCI de l'arrondissement d'Arras.
- **378** permanences dans les accueils de Jour, chez les partenaires conventionnés ou dans les bureaux du LHSS résidentiel de l'ASA.

Contrairement aux idées reçues, l'hiver n'est pas la période d'activité principale pour les LHSS mobiles. En effet le pic d'activité pour cette année 2023 se trouve en août 2023 avec 223 interventions sur 1675.

ANALYSE

L'équipe utilise la complémentarité des savoirs et des compétences pour améliorer la résolution des problèmes rencontrés.

Ce principe s'applique à l'action du service. L'équipe s'appuie sur les regards croisés des professionnels (analyse médicale, paramédicale, sociale). La pluridisciplinarité permet de maximiser les angles d'approches avec la personne, de travailler les postures professionnelles et de les faire évoluer.

Les rencontres auprès des personnes se font généralement avec deux professionnels pour permettre cette pluridisciplinarité.

Les LHSS Mobiles s'inscrivent dans une démarche d'aller vers qui consiste en une action, un déplacement qui conduit à se mettre en lien sans s'imposer.

Les raisons de l'aller vers :

- Lutter contre l'isolement, le repli sur soi, le renoncement aux droits des personnes les plus en difficulté.
- Agir préventivement avant que les difficultés ne soient installées, dans un objectif de prévention plutôt que de réparation.
- Créer, des liens entre les personnes concernées, les professionnels et les organisations.
- Donner à chacun la possibilité de renforcer sa capacité d'analyse des comportements et des pratiques.

Pour réussir la rencontre, il faut être vigilant sur le « démarrage » de la relation. Cela demande une forme d'engagement qui nécessite de s'adapter, d'être disponible et bienveillant. Il faut pour aller vers accepter l'incertitude qui provoque de l'insécurité et place dans une zone d'inconfort.

La notion d'aller-vers est liée à la permanence du lien qui se tisse dans le cadre des accompagnements avec des personnes vivant des logiques de ruptures au niveau des acteurs médico-sociaux.

Les événements marquants

JANVIER **Création du service LHSS Mobiles**

En 2022 , L'ASA met en évidence :

- les difficultés de garantir l'obligation de protection individuelle des sans-abri
- l'aggravation des inégalités en matière d'accès à la santé et aux soins.
- les conséquences néfastes de la précarité sur l'état de santé
- l'éloignement des personnes fragiles des institutions (Hôpitaux, CPAM...)
- le rôle négatif que peut jouer un logement insalubre sur la santé.

S'appuyant sur dispositif Lits Halte Soins Santé Hébergement de l'ASA **l'année 2023 verra la création d'un service LHSS Mobiles.**

Il intègre l'esprit du « Aller vers », dans l'objectif d'être au plus près des personnes démunies pour leur permettre :

- un accès à la santé
- une réinsertion dans un parcours de soins coordonnés.



Mise en place du **partenariat avec le CEGGID** du CHA (Centre Gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic)

MARS

Création du Pôle Santé

Ce mois de mars voit le franchissement d'une nouvelle étape pour l'ASA avec la **création du Pôle Santé**. La mise en place de ce pôle se fera dans un premier temps par une réorganisation des actions et missions des membres de l'équipe déjà en place.

Ce développement à nécessite **le recrutement de nouveaux collaborateurs**.

Ainsi donc nous avons accueilli en ce mois de Mars 2023 Madame RYBARCZYK Infirmière.

Arrivée de Jordan DELANNOY Moniteur Educateur au sein de l'équipe mobile.

PRESENTATION de L'équipe mobile LHSS aux partenaires

De nombreuses rencontre de présentation ont lieu en ce mois d'avril 2023. L'équipe mobile s'est présentée dans diverses structures : CHRS, Home des Rosati, Accueil de jour pour victimes de violences familiales, URSAVS, LAM ... Une occasion de se faire connaître et de permettre une prise en charge des personnes grâce à "l'aller vers". Il y aura fort à faire, c'est certain !

Les Permanences

Avril fut aussi le mois des premières **permanences** de l'équipe mobile LHSS **chez nos partenaires** conventionnés (CAES de Croisilles, ATPC, OAF...) diagnostic).



Les Formations

Les équipes ont pu au cours de cette année 2023 bénéficier de **formations** leur permettant d'accentuer leurs connaissances, et cela dans l'objectif d'adapter leur pratique et compétences.

Voici quelques exemples :

« Aller-vers les publics marginalisés ayant des troubles de la santé mentale : enjeux et perspectives pour les équipes de rue / SAMU sociaux".

Autrement dit, le thème est en parfaite adéquation avec la réalité actuelle du terrain. La clinique de la précarité concerne les plus démunis, mais plus largement tous les sujets pris dans l'engrenage du processus de désocialisation. Les intrications entre exclusion sociale et pathologies psychiatriques sont nombreuses et réelles :

JUILLET

Création de l'équipe mobile sanitaire et Sociale

Elle réunit les équipes mobiles de l'ASA avec pour objectif avec l'objectif est de créer un dispositif global d'aller-vers dans une logique de proximité et de complémentarité.

Participation aux événements d'octobre Rose

Mise en place en partenariat avec la CPAM de l'action « départ santé » organisée dans le Ternois. Les participants ont pu bénéficier de conseils personnalisés, de dépistages individuels et confidentiels dans un moment de convivialité.



C'est avec effroi et sidération que ce vendredi 13 octobre nous recevons l'information d'une attaque au sein de LA ville d'Arras, cette même ville que les équipes parcourent chaque jour, des heures durant...

Un moment de flottement, d'inquiétude, pour nos enfants, nos proches, nos amis, se saisit des équipes.

Les souvenirs difficiles de Charly Hebdo, du Bataclan rejaillissent.

Puis le sang-froid et le professionnalisme de chaque membre des équipes prend le dessus.

Où suis-je utile ? Qui dois-je observer, rassurer ?

En quelques minutes le cycle du changement parcourt nos services :

Sidération, Dénî, colère-peur, Acceptation, Action

Ce vendredi 13 octobre, nous prenons la mesure d'un terme qui nous qualifie, nous sommes des « professionnels de l'urgence ». Je remercie, ici, mes collègues pour leur réactivité, adaptabilité, et professionnalisme.

Ainsi que pour la bienveillance dont ils ont fait preuve les uns envers les autres les jours suivants. S'il fallait une preuve de la cohésion d'une équipe, elle est bien là.

NOVEMBRE

Le mois sans tabac

Mise en place d'une action de sensibilisation sur les addictions, durant **le mois sans tabac**, pour le public sans abri suivi par l'ASA.

 « JOURNÉES DE SENSIBILISATION SUR LES ADDICTIONS » AU CHRS

Vendredi 17 NOVEMBRE

Dès 8h30 :
Accueil autour d'un petit-déjeuner.

9h30 - 12h00 :
Matinée d'échanges sur la thématique des addictions.
Groupe de paroles animé par Séverine et Justine.

14h00 - 16h00 :
« Atelier Estime de soi » ou « J'aime ma rue : Qui ramassera le plus de mégots ? »

Soirée :
Film « Un Dernier pour la route »

Lundi 20 NOVEMBRE

9h30 - 12h00 :
Ateliers animés par Justine et Magalie.

14h00 - 16h00 :
Intervention EDVO, partenaire spécialisé dans l'accompagnement des victimes d'addiction.

Soirée :
Film « Le Pari »



Mardi 21 NOVEMBRE

Journée « Retour d'Expériences »

9h30 - 11h30 :
Intervention et échange sur les deux journées écoulées, autour d'un café avec Madame DELAMBRE, thérapeute.

14h00 - 17h00 :
Rencontre individuelle des participants avec l'équipe santé.

DÉCEMBRE



En ce mois de décembre, nous avons eu le plaisir d'être dotés de nouveaux manteaux floqués ASA. L'ensemble de l'équipe mobile sanitaire et sociale est désormais identifiable par tous et va faire ses maraudes au chaud !!

AAH :

Allocation aux Adultes Handicapés

Prestation sociale versée par la Caisse d'Allocations familiales ou par la Mutualité sociale agricole aux personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique ou invalidante.

ACJ :

Accueil de Jour

C'est un lieu convivial et de proximité qui permet de manière inconditionnelle une mise à l'abri en journée, de toute personne en situation d'exclusion, d'errance, et de grande précarité.

ATPC :

Association Tutélaire du Pas-de-Calais

Protection des adultes vulnérables et accompagnement des familles en difficulté sociale.

AUDASSE :

Association Unifiée pour le Développement de l'Action Sociale, Solidaire et Emancipatrice.

CAES :

Centre d'Accueil et d'Examen des situations

Dispositif d'hébergement temporaire pour les demandeurs d'asile en attente d'une admission en CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) ou en HUDA (Hébergement d'Urgence pour demandeur d'Asile).

CMU-C (CSS) :

Couverture Maladie Universelle Complémentaire (Complémentaire Santé Solidaire)

C'est une aide pour payer vos dépenses de santé si vos ressources sont modestes.

CLS :

Conseil Local de Santé

CLSM :

Conseil Local de Santé Mentale

EPCI :**Etablissement Publics de Coopération Intercommunale**

Structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun.

GRAP :**Groupeement Régional Alimentaire de Proximité**

Regroupe des activités de la filière alimentaire biologique

GRSP :**Gestion des Risques Sanitaires et Professionnels****LHSS :****Lits Halte Soins Santé**

Offrent une prise en charge sanitaire et sociale à des personnes sans domicile fixe dont l'état de santé physique ou psychique nécessite des soins ou un temps de convalescence sans justifier d'une hospitalisation.

RSA :**Revenu de Solidarité Active**

Prestation de protection sociale française, qui complète les revenus d'une personne démunie ou aux ressources faibles, afin de lui garantir un revenu minimal.

ASSOCIATION D'AIDE AUX SANS ABRI
70 rue Gustave Colin 62000 ARRAS
Téléphone : 03.21.55.01.12